

Société

Le Digi fait vivre la solidarité intergénérationnelle

► Page 7

Tranquillité publique

Prévention et sécurité

► Pages 8 et 9

Sport

Quand des jeunes forment les plus jeunes

► Page 18

Vivre ensemble

La GUSP au cœur de la cité

► Page 20

Adopté lors du Conseil municipal du 20 janvier, le budget 2015 est marqué par une baisse sans précédent des dotations d'État. Malgré cette contrainte financière qui a conduit cette année encore à opérer des économies, la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux pour la 10^e année consécutive et de continuer à soutenir l'ensemble des habitants et notamment les plus fragiles d'entre eux ♦ Pages 10 à 12

Non à l'austérité imposée aux communes



L'AGENDA

Du 3 au 21 février

Le livre dans tous ses états

Exposition et ateliers
Bibliothèque Romain Roland ◆

Samedi 7 février

Le film du dimanche soir

spectacle de la C^{ie} Annibal et ses éléphants
À 19 h - L'heure bleue ◆

Jeudi 12 février

Monologues de Georges Feydeau

Lectures par le Théâtre de l'Asphodèle
À 19 h - Centre culturel (Croix-Rouge) ◆

Samedi 14 février

Matinée de réflexion et d'échanges

sur les répercussions psychiques
des génocides au travers de générations
proposée par la Croix bleue des Arméniens
De 8 h 45 à 13 h - Salle Fernand Texier ◆

Jeudi 26 février

Shepard Fairey / Obey

Conférence de Fabrice Nesta
À 19 h - Espace Vallès

Les Fleurs du Mal

de Charles Beaudelaire
Lectures par le Théâtre de l'Asphodèle
À 19 h - Centre culturel (Croix-Rouge)

Faites le mur

De Banksy
À 20 h 30 - Mon Ciné ◆

Mardi 3 mars

Conseil municipal

À 18 h - Maison communale ◆

Jeudi 5 mars

Gilbert & George

Conférence de Fabrice Nesta
À 19 h - Espace Vallès ◆

SMH Mensuel - À l'heure où la défense des valeurs républicaines est plus que jamais d'actualité après les événements dramatiques que la France a connus en ce début d'année, pouvez-vous nous dire quelles sont les actions que vous menez pour une politique d'ouverture, dans le respect des libertés et de chacun ?

David Queiros : Le double attentat meurtrier des 7 et 9 janvier derniers a profondément choqué les Français et provoqué un formidable élan de solidarité et de citoyenneté avec des millions de personnes dans la rue. Il a suscité l'indignation unanime des élus martinérois, qui condamnent toutes les formes de violence, et bien sûr celle contre la liberté d'expression, véritable pilier de notre démocratie laïque et de notre République. Aujourd'hui, avec l'équipe municipale nous réaffirmons notre attachement aux valeurs républicaines de fraternité, d'égalité et de liberté et notre rejet de tous les amalgames et stigmatisations porteurs de haine et de racisme.

Depuis toujours, à Saint-Martin-d'Hères, ces valeurs motivent et définissent nos actions. Pour preuve, ce travail, initié en 2012, mené avec des agents et l'anthropologue Dounia Bouzar, sur la laïcité et la lutte contre les discriminations. Cette réflexion a permis la rédaction et la parution de deux publications, *Notre Quotidien dans la laïcité*, en 2013 et *L'Égalité au quotidien*, en 2014. Précieux outils de travail, ils mettent en exergue les difficultés à gérer au quotidien les différences et apportent des réponses justes dans un esprit d'ouverture, de tolérance et de respect de l'autre. Et nous continuerons, avec l'équipe municipale, à travailler en ce sens au quotidien et dans la proximité pour construire les conditions d'un "bien-vivre ensemble" durable.

SMH Mensuel - Il existe aujourd'hui des préoccupations fortes concernant l'austérité imposée par les décisions gouvernementales. Vous avez appelé, avec vos homologues de Fontaine et d'Echirolles, à un rassemblement devant la préfecture le 22 janvier. Pouvez-vous nous expliquer cette démarche et ce pour quoi vous vous battez aujourd'hui ?

David Queiros : Depuis 2010, avec la réforme territoriale, notre mobilisation contre la casse du service public, la diminution des moyens et des pouvoirs des collectivités territoriales n'a pas faibli. Avec Jean-Paul Trovero, maire de Fontaine, et Renzo Sulli, maire d'Echirolles, nous avons appelé à un rassemblement avec la volonté d'être reçus et entendus par le préfet. Nous avons, en amont, écrit une lettre ouverte à tous les maires de l'agglomération afin qu'ils nous rejoignent dans cette mobilisation qui nous concerne tous, bien au-delà de nos appartenances politiques. Nous voulons que l'État nous donne les moyens de développer et d'assurer les services que nous offrons à la population dans le but de garantir la cohésion sociale dans nos communes. Notre élan a été suivi par un certain nombre d'élus locaux et nous en sommes très satisfaits. Nous attendons bien évidemment le soutien de nos populations dans cette initiative. Soutien indispensable au maintien des services publics diversifiés et de qualité ◆

Propos recueillis par ACB

■ LA POPOTE DU PEUPLE

Des habitants impliqués

Ouverte à tous, l'assemblée de la Popote du peuple rassemble des habitants qui se réunissent à la maison de quartier Louis Aragon pour proposer et mettre en œuvre des projets, les Cabarets, destinés à partager ensemble des activités communes.

« **T**out a commencé en 2007 quand nous avons proposé aux habitants fréquentant la maison de quartier Louis Aragon de se retrouver de temps en temps autour d'un repas confectionné par eux-mêmes et suivant leurs goûts. C'est ainsi qu'est née la Popote du peuple ! », explique Françoise Tollar, animatrice en charge de la vie du quartier et des familles à l'espace centre de la MJC les Roseaux. « Devant ce besoin de certains habitants de se retrouver ensemble pour partager des moments de convivialité, l'idée a germé d'aller plus loin en leur proposant de s'impliquer davantage en mettant en place eux-mêmes des projets qu'ils décideraient en commun », précise-t-elle. C'est pourquoi depuis plusieurs années, l'assemblée de la Popote du peuple réunit tous les deux mois des habitants, des membres de collectifs ou d'associations qui

proposent des idées et construisent ensemble des projets qui donnent naissance aux différents Cabarets (danse, théâtre, cuisines du monde, voyages, etc.). « Au cours d'une assemblée, chaque idée proposée est soumise aux personnes présentes puis élaborée de façon concrète en petits groupes. Il revient ensuite à l'assemblée qui est une véritable instance participative de valider l'action proposée », détaille Florence Astier, coordinatrice de l'action sociale de proximité du CCAS à la maison de quartier Louis Aragon. Dans la dernière période, un Cabaret théâtre a présenté un spectacle *Sur le banc de l'existence*, heureux mélange burlesque de poésies, textes, chansons et saynètes, avec la troupe Les Phénomènes et le comédien-metteur en scène Jacques Cathelin, créateur de théâtre social et interactif. Dans un autre registre, la Popote du peuple a organisé un dimanche après-midi



► Le Cabaret théâtre de la Popote du peuple, côté public...



► ... Côté scène.

dansant sur des musiques d'ici et d'ailleurs avec le dj Guilian. « Avec ces cabarets, nous faisons se rencontrer des personnes qui ne se seraient pas forcément rencontrées ailleurs.

En créant ce mixage social, culturel et générationnel, nous participons sans aucun doute à ce que les habitants se comprennent mieux », explique Françoise Tollar ♦ FR

■ PROJET COLLECTIF

Neuf jours à Porto

C'est dans le cadre des projets de la Popote du peuple que neuf Martinérois(es) sont parti(e)s l'automne dernier plusieurs jours au Portugal pour découvrir Porto et sa région.



« Nous sommes un groupe d'habitants qui nous connaissons depuis plusieurs années en fréquentant régulièrement la maison de quartier Aragon et les activités de la Popote », explique Marie Martin, la cheville ouvrière du groupe. Du projet à la réalité, il a fallu une année pour que le groupe prépare ce voyage en toute autonomie. « Nous avons fait de nombreuses recherches dans les guides de voyage et sur internet à la bibliothèque Romain Rolland, et avons ensuite réservé directement les billets d'avion ainsi que l'hébergement en auberge de jeunesse », raconte Concetta Salvagione, l'une des participantes. Pour aider au financement du voyage, un cabaret paëlla a re-

groupé 80 personnes et des ventes de gâteaux ont été réalisées à la buvette de L'heure bleue. Une fois les préparatifs terminés et les valises bouclées, le groupe s'est envolé vers Porto. « Nous sommes partis neuf jours, du 28 septembre au 7 octobre 2014, et avons fait beaucoup de visites et de rencontres avec les habitants. Nous avons même pu nous baigner plusieurs fois dans l'océan Atlantique ! », relate Maria Cervera, ravie de son voyage. Le groupe de Martinérois a bien sûr arpenté les rues de Porto et découvert ses monuments mais aussi le centre historique médiéval de la ville de Guimaraes, toute proche, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco ♦ FR

Popote Du peuple

La prochaine assemblée de la Popote du peuple se déroulera jeudi 26 février, de 18 h à 20 h, à la maison de quartier Louis Aragon, 27 rue Chante-Grenouille. Cette activité est portée par la MJC les Roseaux et l'Action sociale de proximité du CCAS. Ouverte à tous les habitants. 04 76 24 80 10 ♦



■ CE QU'EN DIT...

Marie-Christine Laghrour, adjointe à l'action sociale

« Le conseil d'administration du Centre communal d'action sociale vient de redéfinir les axes d'intervention de l'action sociale de proximité dans les différents secteurs de la commune. Nous souhaitons nous inscrire dans une dynamique permettant à chaque Martinérois de trouver sa place, exercer son pouvoir d'agir sur sa vie et son environnement. Plus concrètement, nous voulons faciliter l'accès aux droits et lutter contre les exclusions, favoriser les liens sociaux et intra familiaux, et soutenir le développement des solidarités. De cette façon, nous contribuerons à tous mieux vivre ensemble. La Popote du peuple en est la parfaite illustration. À l'heure où la lutte contre les ruptures sociales et les replis sur soi constitue un défi majeur, cette activité entend agir auprès des habitants pour développer le lien social et la mixité

sociale. L'objectif est de rassembler des habitants, de construire ensemble et d'exprimer la créativité de chacun, sans jugement et dans un respect dicté avant tout par la nécessaire solidarité collective. Par ailleurs, la Popote du peuple est également un espace de formation pour les participants et beaucoup expriment aujourd'hui avoir repris confiance en eux et se sentir valorisés, ce qui leur permet d'être plus à l'aise dans l'ensemble des démarches (accès aux droits, prise de parole en groupe...). À Saint-Martin-d'Hères, l'action sociale de proximité entend permettre à chacun, indifféremment de son âge, de sa situation familiale et sociale, de construire avec les autres : c'est un des piliers de la lutte contre les inégalités, l'exclusion et les discriminations de toutes sortes. » ♦

Propos recueillis par FR

1 En hommage aux 17 victimes des attentats et prises d'otages à Paris survenus les 7, 8 et 9 janvier, un grand rassemblement de citoyens a réuni 110 000 personnes depuis la gare de Grenoble jusqu'au parc Paul Mistral ◆



2 Mardi 20 janvier, personnel et patients étaient conviés à un moment festif lors des vœux au centre médical Rocheplane ◆



3 Un Repair café est né ! L'association Un café et ça repart a vu le jour le 23 janvier dernier, suite à son assemblée générale constitutive. Alors, avis aux as de la réparation d'objets en tous genres et aux chasseurs de gaspillage. Les bonnes volontés sont les bienvenues ◆



4 Une collecte de sang a eu lieu lundi 26 janvier à la maison de quartier Paul Bert, à une période où les stocks sont particulièrement bas ◆



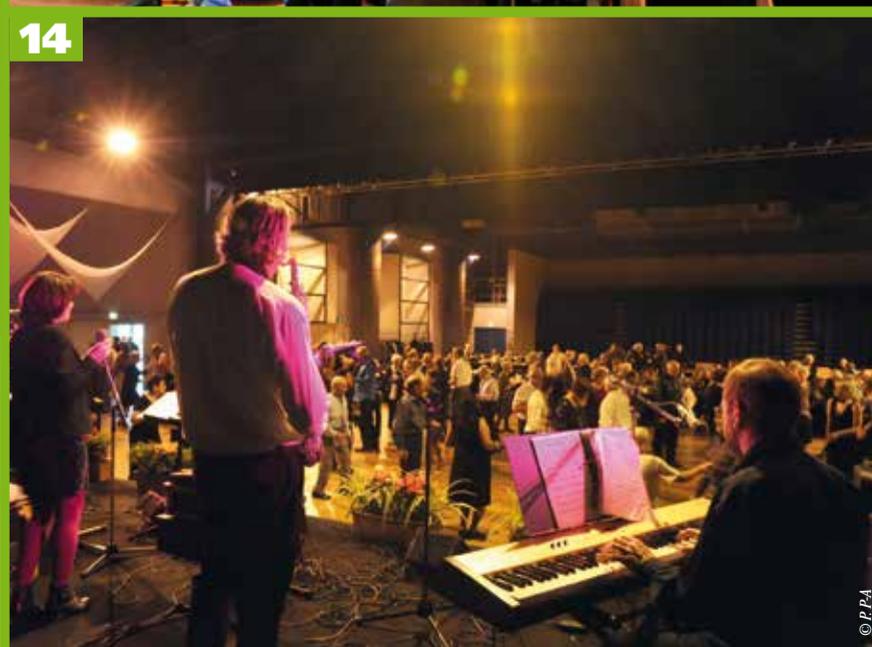
5 6 Les nouveaux Martinérois étaient conviés samedi 10 janvier aux vœux du maire. À cette occasion, ils ont pu découvrir la ville lors d'une visite guidée en car et dialoguer avec les élus et responsables des services municipaux lors de la réception qui a suivi ◆



7 Lors du vernissage de l'exposition issue de la collection privée Claudine et Jean-Marc Salomon, le public a apprécié les œuvres du couple emblématique de l'art contemporain Gilbert & George et de l'un des pionniers du street art Franck Shepard Fairey alias Obey ◆



8 2 000 ans de mensonges, spectacle de Christophe Alévêque et Serena Reinaldi à L'heure bleue, a revisité avec humour 2 000 ans d'histoire et nos origines à partir de Jésus et Marie-Madeleine en passant par les médias, la classe politique, les psys... ◆





9 10

Mercredi 7 janvier, associations, acteurs économiques et institutionnels et forces vives de la vie locale étaient invités à un échange de vœux à l'heure bleue en présence du maire et de l'équipe municipale ♦

11

Dans le cadre de l'exposition *J'étais un écolier(e) en 1914* à la bibliothèque Gabriel Péri, les élèves de CE2, CM1 et CM2 des écoles Vaillant-Couturier et Gabriel Péri ont écouté l'histoire *Le casque d'Opapi* sur la Première Guerre mondiale et ont été sensibilisés à cette période ♦

12

Samedi 17 janvier, un rassemblement festif a réuni l'ensemble des membres de L'ASM foot à l'heure bleue. Une surprise de taille les attendait, avec la compagnie 40 Batteurs ♦

13

Les enfants se sont adonnés aux joies du ski au Collet d'Allevard lors d'une sortie organisée par l'EMS glisse ♦

14

Comme chaque début d'année, le P'tit Bal de L'Aclass (Association culture, loisirs, activités sportives seniors) s'est déroulé à l'heure bleue avec l'orchestre Feeling ♦

15

Dans le cadre des rencontres "Mémoire de...", organisées par le SDVS au logement foyer Pierre Sémard, les retraités ont découvert l'histoire de la congrégation religieuse Notre-Dame de la Délivrande ♦

16

À l'occasion du changement de gérance de la cafétéria restaurant Midinette, une soirée conviviale s'est déroulée avec un invité d'honneur, le footballeur international Olivier Giroud ♦

résidence
GREEN PARC
Saint-Martin d'Hères



DÉMARRAGE DES TRAVAUX
SECTEUR TAILLÉES

Optez pour la green attitude!

ENTRE LE CAMPUS & LE CHU
IDÉALEMENT PLACÉ POUR INVESTISSEMENT LOCATIF!
RT2012

Du T2 au T5, 29 logements sur 2 et 3 étages

- Des commerces de proximité à quelques minutes.
- Un coin de verdure à 2 minutes du centre-ville.
- Des pistes cyclables qui vous mèneront où vous voulez.
- La digue toute proche vous promet détente et exercices.

Loi **PINEL**

Renseignements et vente:
04 76 485 989
brunoblain-promotion.com

brunoblain
Promotion

TRAVAUX EN COURS



GREENELLE ENVIRONNEMENT
RECONNAISSANCE THÉRIEUE 2012

VIVRE À ST MARTIN D'HERES

2 RÉSIDENCES de 15 et 17 appartements

TVA RÉDUITE

Orphée & Eurydice
Votre source d'inspiration

2 commerces À VENDRE

■ **T3 à partir de 142 000 €*** ■ **T4 à partir de 179 000 €***
Place de parking couverte N°C103 | Garage compris N°A201

ISÈRE HABITAT
UNE AUTRE VISION DE L'HABITAT

04 76 68 38 60
www.isere-habitat.fr

Document non contractuel - Nov. 2013
Sous conditions de plafonds de ressources.

Un GIE :

GROUPE 38

www.groupe38.fr

qui rassemble les sociétés :

TERRITOIRES 38 et **ISÈRE AMÉNAGEMENT**

LA ZAC NEYRPIC
Un site en pleine phase opérationnelle

- ▶ Une année 2014 marquée notamment par la signature de l'acte authentique de vente entre TERRITOIRES 38, concessionnaire de l'opération d'aménagement, et le promoteur immobilier ICADE pour la réalisation d'un pôle tertiaire de santé de 9 500 m² à l'angle des avenues Louis Weil et Gabriel Péri.
- ▶ La livraison du premier bâtiment est prévue à l'été 2015.

▶ Dès le printemps, au vue de l'avancée des travaux, TERRITOIRES 38 procédera aux aménagements des espaces publics autour du bâtiment.

des ingénieurs, des urbanistes & des architectes

SIÈGE
Les Reflets du Drac
34 rue Gustave Eiffel
38028 Grenoble CEDEX 1
Tél. 04 76 70 97 97

Agence de
Saint-Martin-d'Hères
75 avenue Ambroise Croizat
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 03 38 20

■ DOMICILE INTERGÉNÉRATIONS

Elles l'ont adopté !

Georgette et Élixa expérimentent le Domicile intergénération isérois (Digi). La lutte contre le sentiment de solitude des personnes âgées isolées, l'aide aux étudiants à trouver un logement à moindre frais, le développement de l'entraide entre ces deux générations en sont les objectifs prioritaires.

Depuis un peu plus d'un mois, Georgette Lamarca, 75 ans, a ouvert son appartement à Élixa Pilloix, 18 ans. Elles forment ce qu'on appelle un "binôme". Elles apprennent à se connaître, prennent tranquillement leurs marques dans un respect mutuel. Elles se connaissent encore relativement peu, mais déjà on perçoit entre elles des regards complices. « *Je me sens moins seule depuis qu'Élixa est là, surtout le soir. Nous préparons le repas, nous dînons ensemble, nous discutons et regardons de temps en temps la télé toutes les deux.* » Elles se retrouvent essentiellement le matin et en soirée, les journées étant consacrées aux activités pour Georgette, retraitée très active ; aux cours de droit pour Élixa, étudiante sur le campus. Originaire de Montalieu-Vercieu, dans le Nord Isère, la jeune fille s'est d'abord tournée vers la colocation estudiantine, « *c'est ce qu'il me fallait par rapport à mon budget* », une solution certes moins coûteuse, mais qui s'est très vite avérée ne pas correspondre à ses attentes : « *j'avais besoin de quelque chose de plus calme, de posé* ». Quand on lui a parlé du Digi, elle n'a pas hésité longtemps. Du côté de Georgette, ce sont ses enfants, soucieux de savoir leur maman seule le soir, qui lui ont suggéré cette possibilité. Géré par une association Loi 1901 à laquelle les binômes adhèrent, ce dispositif fixe des règles précises : rencontres



préalables, signature d'une charte et d'un contrat, durée de l'engagement, période d'essai, montant de la participation de "l'hébergé" aux frais généraux (eau, électricité, gaz...) ou encore élaboration d'un profil permettant de mieux "associer" les binômes en tenant compte des personnalités, des centres d'intérêts... Rien n'est laissé au hasard. « *Ça a tout de suite bien accroché entre nous* », confie Georgette. Les tâches du quotidien sont partagées et des petits codes se sont déjà instaurés : « *Quand la porte*

de ma chambre est ouverte, Georgette peut venir me voir et discuter. Quand elle est fermée, elle sait que je travaille mes cours. » « *Dans ces cas-là, je la laisse tranquille, je ne suis pas là pour l'embêter !* », répond l'aînée. En échange du logis, Élixa « *rend des petits services* », l'aide « *à se rappeler de certaines choses à faire* ». « *Oui, j'ai un peu la mémoire qui flanche* », complète Georgette qui reçoit en réponse le sourire bienveillant d'Élixa. Que les plus jeunes offrent un temps de présence aux plus âgés est au cœur

du Digi. Et c'est bien la voie qu'ont empruntée Georgette et Élixa. Partager un même toit sans se connaître n'est pas inné. Mais visiblement, ça peut marcher ! ♦ NP

■ LE SAVIEZ-VOUS ?

- La ville, par le biais de son CCAS, est membre fondateur de l'association Digi créée en 2005.
- La ville est également membre du bureau de l'association, représentée par Marie-Lou Hemmery, conseillère municipale.

Digi
Infos

- Domicile intergénération isérois
1 place de Metz,
Grenoble
04 76 03 24 18
Mail : digi-gre
@wanadoo.fr
Site : digi38.org

- Secteur gérontologique du CCAS
Numéro unique gérontologie :
04 56 58 32 20
Adresse : SDVS,
2 rue Jules Verne ♦

■ GÉRONTOLOGIE

Bien vieillir chez soi

L'adaptation de la société au vieillissement fait actuellement l'objet d'un projet de loi qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2016. À Saint-Martin-d'Hères, le CCAS œuvre au quotidien en faveur du bien vieillir à domicile.

Forte d'une politique gérontologique qui a fait ses preuves depuis de nombreuses années, la ville, via son Centre communal d'action sociale (CCAS), décline son travail en deux grands axes : la prise en charge de la dépendance à domicile et la prévention du vieillissement pathologique. Ces orientations ont pour objectif principal de permettre aux personnes âgées de vieillir à domicile dans les meilleures conditions possibles. À Saint-Martin-d'Hères, le terme de soutien à domicile est préféré à celui de maintien, plaçant ainsi les personnes âgées actrices de leur devenir. Il s'agit avant tout d'accompagner les personnes qui le souhaitent dans une démarche de projet de vie et non de les maintenir à domicile coûte que coûte lorsqu'elles sont dans des situa-

tions de grande dépendance. « *Être confronté à son propre vieillissement est indéniablement perturbant. On prend conscience de ce qu'on ne peut plus faire et notre estime de soi peut se fragiliser. Se pose alors la question de comment envisager l'avenir autrement, en tenant compte des successions de pertes physiques et sensorielles ainsi que des différents deuils ayant marqué notre vie. Avec le grand âge peuvent venir le repli sur soi, l'isolement, la rupture de toutes formes de lien social* », explique Isabelle Brichet-Billet, psychologue gérontologue au CCAS. « *Cet isolement, dans la durée, peut accélérer le processus de dépendance. Notre rôle est de prévenir cette situation de perte d'autonomie en jouant un rôle de médiateur, en facilitant les échanges avec l'extérieur, en*

proposant des activités adaptées, en remettant la personne au centre de son projet de vie. » Et la psychologue d'aborder la dépendance : « *Vivre la perte d'autonomie d'un proche est une situation aussi douloureuse que complexe. Les familles se retrouvent bien souvent confrontées à leurs propres limites. Dans la plupart des cas, le choix d'une entrée en établissement est une décision contrainte et non choisie par la personne et son entourage. Certains aidants peuvent alors se renfermer dans la culpabilité. Les rendez-vous du 3^e jeudi du mois, dans le cadre des actions de soutien aux aidants, sont l'occasion d'échanger des expériences et de mieux appréhender l'avenir.* » Parallèlement aux services de livraison de repas, de soins infirmiers et

d'aide aux déplacements, de nombreuses initiatives sont ainsi menées par le CCAS pour mettre en mouvement les personnes âgées, les sortir de leur quotidien et leur permettre de se projeter dans le temps à l'image des goûters lire et des ateliers ludiques mémoire ♦ EM



▶ L'aide aux déplacements : essentielle pour bien vieillir.

Aidants
Familiaux

La prochaine réunion d'information et d'échanges aide aux aidants a lieu jeudi 19 février, de 14 h à 16 h 30, au centre de jour Péri (16 rue Pierre Brossolette). Le thème est le suivant : s'accorder du temps pour soi dans la relation d'aide ♦

■ CLSPD

La sécurité est l'affaire de tous

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) s'est réuni en séance plénière le 18 décembre. Un temps formel pour faire le point sur la situation, examiner les actions menées en 2014 et aborder les perspectives.

Présidé par le maire, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance se compose d'élus municipaux, de services de l'État (police, justice...), des partenaires œuvrant dans le champ de la prévention et de la sécurité ainsi que d'invités (associations, administrations, commerçants...). Une fois par an, en fin d'année, le CLSPD se réunit pour faire le bilan de l'année écoulée. Les personnalités présentes à la tribune, David Ribeiro, directeur du cabinet du préfet, Patrick Mairesse, directeur départemental de la sécurité publique, le capitaine Franck Vidal, responsable de la division Sud, Jean-François Prette, délégué du préfet, Christophe Vivet, vice-procureur du tribunal de grande instance, Jean-Luc Magliozzi, directeur de la prévention et de la sécurité publique et coordinateur général du CLSPD à Saint-Martin-d'Hères, ainsi que Jonny Vizzini, responsable du service prévention – médiation et Christiane Kessler, coordonnatrice adjointe du CLSPD en charge de la sécurité, ont dressé un état des lieux dans leur domaine d'intervention respectif, chacun soulignant l'importance de cette instance de coordination. David Ribeiro ne manquant pas de rappeler que « *c'est bien par l'action collective de chacun que les fruits de ces actions pourront être récoltés sur le terrain* ».

■ Des actions concrètes

Les rencontres régulières programmées avec les différents partenaires institutionnels et acteurs de la prévention, notamment au sein des groupes de travail thématiques "sécurité", "prévention", "vie des quartiers - logement (bailleurs)" sont autant d'oc-



► Le CLSPD réuni en séance plénière.

sions d'échanger des informations, de faire le point sur les faits constatés, les signalements d'habitants ou de services de la ville, mais aussi d'élaborer ensemble des préconisations d'actions. Elles peuvent être programmées ponctuellement, comme les réunions d'information et de sensibilisation aux vols et agressions, en direction des personnes âgées ou des commerçants et entreprises, organisées conjointement par les services de la ville et les polices nationale et municipale. D'autres sont régulières comme les stages Oxygène et Oxygène Junior, les actions de prévention routière et Chiens et maîtres citoyens, ou encore l'accueil des mesures judiciaires (travail d'intérêt général, mesures de réparation) au sein des services municipaux... Par ailleurs, un observatoire

de la tranquillité publique a été mis en place en 2007. Il recense les données statistiques et celles liées à des événements générateurs de sentiment d'insécurité émanant des différents groupes de travail. Cet outil, qui offre une vision précise des différents quartiers de Saint-Martin-d'Hères, constitue une aide à la décision sur les actions à conduire sur les territoires de la commune requérant une présence particulière en termes de prévention ou de médiation.

« *Pour que la sécurité fonctionne, il faut que ce soit l'affaire de tous* », a déclaré le maire en conclusion, insistant sur la qualité du partenariat, les contacts réguliers, l'écoute mutuelle, le partage d'analyses, la compréhension mutuelle et les actions coordonnées développées dans le cadre du

CLSPD. La seule critique qu'a tenu à formuler le président du CLSPD concerne la diminution des effectifs de police nationale « *qui est d'autant plus à déplorer s'agissant d'une importante circonscription de police** »

En fin de séance, le maire et les partenaires institutionnels ont signé le Schéma local de sécurité et de prévention de la délinquance. Il est une déclinaison du plan départemental 2013-2017 et s'articule autour de trois grands axes : la délinquance des mineurs ; la violence faite aux femmes, les violences intrafamiliales, l'aide aux victimes et enfin, la tranquillité publique ♦ NP

*Grenoble, Echirolles, Saint-Martin-d'Hères, Fontaine, Saint-Martin Le Vinoux, La Tronche et Gières.

■ STAGES OXYGÈNE

« Ça peut changer les choses »

Noël a 17 ans. Un mauvais démarrage en 6^e puis un drame familial l'ont conduit à décrocher. Le collège Fernand Léger lui a proposé un stage Oxygène, une action mise en place dans le cadre du Dispositif réussite éducative (DRE). Ce fut une bouffée salvatrice.



« **L**e collège m'a proposé un stage Oxygène parce que je décrochais complètement, j'avais de très mauvais résultats. J'étais en 3^e, ça n'allait pas depuis la 6^e, que j'avais redoublée. En milieu d'année, j'ai été accueilli pendant une semaine à la restauration scolaire Romain Rolland par des femmes en or ! Elle m'ont fait faire des choses intéressantes et j'ai pu prendre des initiatives, comme la fois où je suis venu avec ma guitare. Ce stage m'a donné envie de travailler

dans le social, en contact avec les gens, et je n'étais plus stressé de ne pas savoir ce que je voulais faire alors qu'on nous le demande dès la 4^e. De retour au collège, j'ai essayé de monter un projet d'orientation qui n'a pas abouti à cause de mes mauvaises notes et du Brevet que je n'ai pas eu. Par défaut, j'ai fait une seconde Bac pro maintenance des équipements industriels, mais j'ai décroché. À la fin de l'année scolaire, j'ai retenté une demande en Bac pro Service de proximité et vie

locale au lycée Louise Michel et j'ai été pris ! Maintenant je suis dans ce que j'ai envie de faire et les cours sont passionnants. En plus, quand on sait pourquoi on vient en cours le matin, les journées passent super vite ! Avec le recul, je pense que le stage Oxygène est un très bon dispositif. Cela permet de faire une coupure et ça peut vraiment changer beaucoup de choses. Chaque élève en décrochage devrait pouvoir en bénéficier. » ♦
Propos recueillis par NP

■ POLICE MUNICIPALE

Au plus près des habitants

Depuis sa récente réorganisation, la police municipale fonctionne en deux équipes, chacune composée de sept agents. L'une intervient le matin dès 7 h 30, la seconde est sur le terrain l'après-midi et en soirée jusqu'à 20 h.

Placée directement sous l'autorité du maire, la police municipale, qui œuvre en coordination avec la police nationale, est un acteur incontournable de la tranquillité publique. Composée de quinze agents municipaux, elle assure une présence quotidienne dans la commune en voiture, à moto, à vélo et à pied, à la rencontre des habitants. Accroître davantage la pertinence des lieux sur lesquels se rendent les agents et assurer une présence accrue sur le territoire communal sont parmi les objectifs poursuivis par cette réorganisation conduite par Jean-Luc Magliozzi, nouveau directeur de la direction de la sécurité publique et de la prévention. « Travailler sur la visibilité de la police municipale est, dans un premier temps, ma ligne directrice. » Ainsi, par exemple, les tournées et interventions des agents s'effectuent en fonction des mains courantes transmises par la police nationale. Cela consiste à aller à la rencontre des habitants ou professionnels victimes d'un cambriolage, de créer une relation avec eux, de les rassurer... « Il est important que la

police municipale soit en contact avec les habitants, les commerçants, qu'elle soit proche des gens. » Et aussi de renforcer la lutte contre l'accidentologie en effectuant des contrôles (vitesse, feux rouges...) là où surviennent des accidents dus à des infractions au code de la route. « Cette façon de procéder va nous permettre de tisser un maillage sur le territoire en fonction des infractions, de renforcer les liens avec les partenaires sociaux, les bailleurs, les autres services de la ville et les personnes qui travaillent sur le terrain. »

Par ailleurs, un travail est mené sur les stationnements anarchiques sur des zones que les habitants ont pris l'habitude d'utiliser pour se garer. « Sur ces espaces, nous prenons soin d'avertir les automobilistes avant de passer à la verbalisation. En revanche, là où le stationnement est formellement interdit et dangereux nous verbalisons ! »

Une part importante des missions qui incombent à la police municipale consiste également à faire respecter les arrêtés du maire, les règles de circulation et de stationnement, à



sécuriser la traversée des enfants aux abords des écoles, à capturer les animaux errants... Elle assure aussi une surveillance générale pour signaler toute anomalie et y remédier, constate les incivilités commises pour en informer les services gestionnaires. Elle est présente sur chaque manifestation publique, participe au dispositif tran-

quillité vacances et, en collaboration avec le service municipal de prévention – médiation et le Pôle jeunesse, elle intervient auprès des enfants et des jeunes ♦ NP

Police Municipale

8 rue Gérard Philipe
04 56 58 91 81
(de 7 h 30 à 20 h)
Horaires :
du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 20 h ;
le samedi de 13 h
à 20 h
Horaires bureau :
du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h ♦

■ CE QU'EN DIT...



Fabien Spuhler, conseiller délégué à la prévention et à la sécurité

« La ville de Saint-Martin-d'Hères est historiquement très impliquée dans le développement de la politique locale de prévention et de sécurité. Elle est aussi innovatrice dans sa mise en œuvre qui a abouti à la création de la Direction de la sécurité publique et de la prévention (DSPP). En charge de ces questions, en étroite collaboration avec le maire, nous poursuivons le travail impulsé par les équipes municipales précédentes, avec un axe fort en direction de la prévention que nous déployons en actions de proximité en partenariat notamment avec les bailleurs et l'Éducation nationale. Aujourd'hui, nous souhaitons conforter notre engagement dans le domaine de la tranquillité publique et les actions qui en découlent en portant une attention particulière sur le partena-

riat et en renforçant le travail de la police municipale. En effet, nous avons depuis quatre ans doublé les effectifs de cette dernière. Nous avons également élargi la plage horaire des agents de police municipale, avec une présence jusqu'à 23 h l'été, en adéquation avec la vie des habitants. Enfin, le travail que nous menons de concert et en complémentarité avec les services de l'État (police, justice) dans le cadre du CLSPD est apprécié. Je suis convaincu qu'il pourrait être amplifié par la création d'un commissariat de plein exercice et l'augmentation des effectifs de la police nationale dans notre ville (38 105 habitants) et sur le campus » ♦

Propos recueillis par NP

Anne-Cécile Maron, principale du collège Edouard Vaillant

« C'est un dispositif original et exceptionnel, très adapté à certaines situations que nous rencontrons et à certains jeunes. Il donne de l'air à l'élève qui ne sait plus comment se comporter avec les autres, qui ne donne plus de sens aux apprentissages scolaires. Certains retrouvent une réelle motivation pour travailler, d'autres reviennent en ayant repris confiance en eux. Pris en charge par des agents municipaux volontaires, les jeunes se sentent considérés. Nous prenons le temps de faire la réunion de calage, de discuter avec l'élève sans l'accord duquel nous ne faisons rien. Il se rend compte qu'il y a des exigences, une responsabilité qui est la sienne qui renvoie à des opportunités pour se remettre dans le droit chemin.

Les parents sont partenaires, se sentent soutenus et une relation se crée avec le service prévention de la ville. Tout le monde y trouve son compte ! »

Muriel Kherici, conseillère principale d'éducation du collège Fernand Léger

« Nous pensons au stage Oxygène quand on sent une démotivation scolaire, quand la relation devient compliquée avec les adultes, en cas d'absentéisme important ou quand un élève nous dit qu'il n'en peut plus. L'idée est de les confronter à d'autres adultes et de leur permettre de voir qu'en dehors du collège, dans le monde du travail, il y a aussi des règles à respecter, des contraintes, comme les horaires, auxquelles il faut se plier : ils sont plongés dans la réalité. En général, ils reviennent plus sereins. Ils ont

pris du recul, changé leur point de vue. C'est très rare que cela ne fonctionne pas. »

Olivier Bonnet, directeur de la Segpa, collège Fernand Léger

« Le stage Oxygène est un outil de prévention du désinvestissement scolaire et de l'exclusion. Il est aussi une alternative à la sanction. Pour certains élèves qui cumulent des problèmes dans et hors du collège, le stage peut aider à ce que "cela ne parte pas dans tous les sens". La réunion de calage du stage avec le service prévention, le Dispositif réussite éducative (DRE), le collège, les parents et l'élève pose le cadre et tend la main au jeune pour essayer de créer du sens. Les stages sont très positifs. Des partenariats riches se mettent en place avec un réel suivi du DRE. »

Stages

Oxygène

Le stage Oxygène est un outil au service des élèves mis en place dans le cadre du Dispositif de réussite éducative. À Saint-Martin-d'Hères, il est coordonné par le service prévention-médiation. Les élèves sont accueillis dans des services municipaux. 17 stages Oxygène (élèves de + de 14 ans) et 7 stages Oxygène Junior (11-14 ans) ont été réalisés en 2014 ♦

■ VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Une politique volontariste et soli

Lors du Conseil municipal du 20 janvier, le budget primitif a été voté. Malgré un contexte d'austérité budgétaire métropoles, la ville réaffirme sa volonté de poursuivre une politique animée par des valeurs de solidarité et d'éga



► Parmi les priorités du budget 2015, l'éducation et l'émancipation, avec notamment la consolidation de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.

Dans un contexte de crise économique des plus préoccupants, le gouvernement prévoit 50 milliards d'euros d'économies entre 2015 et 2017 : 19 milliards pour l'État, 11 milliards pour les collectivités locales et 20 milliards pour la protection sociale. La plus forte baisse est prévue pour 2015, avec 21 milliards de réduction des dépenses, soit 42 % dès la première année. Malgré la faiblesse de leur poids dans la dette et les déficits publics, les collectivités locales doivent contribuer largement à cette réduction drastique des dépenses qui impacte fortement le choix budgétaire des communes. Pour Saint-Martin-d'Hères, la diminution des dotations en 2015 s'élève à plus de 1 million d'euros, une baisse sans précédent dans l'histoire de la ville. À cela s'ajoute le fait que le budget des recettes de fonctionnement de Saint-Martin-d'Hères est dépendant des dotations (Métro + État) à hauteur de 49 %.

Le passage en Métropole

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le transfert de plusieurs compétences, dont celles de l'eau, une partie de la voirie et du développement économique est effectif. Il aura pour conséquence une baisse du versement de l'attribution de compensation (recettes issues de

■ UN TAUX D'ENDETTEMENT SAIN

Depuis 2013, la ville n'a pas eu recours à l'emprunt, ce qui signifie qu'avec le remboursement régulier des emprunts existants, elle se désendette : le taux d'endettement par habitant

se situe désormais nettement au-dessous de la moyenne des communes de même taille (839 € par habitant contre 1 039 €). Le niveau de taux d'intérêt historiquement bas lui per-

met d'alléger le poids des charges financières sur la section de fonctionnement. En 2015, le montant des intérêts sera presque deux fois moins important qu'en 2008. L'économie ré-

alisée représente 6,85 % du montant des charges à caractère général ♦

INTÉRÊTS ET REMBOURSEMENTS



Pas d'augmentation du taux communal en 2015 !

Depuis 2005, la ville a fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux. Un choix qui sera poursuivi en 2015. Les impôts sont en augmentation au même titre que les recettes fiscales (43,5 % en 2015 contre 41,5% en 2013) sans pour autant que le taux communal augmente. Car ce sont les bases fiscales votées par l'État (augmentation de 0,9 %) qui en déterminent le calcul. Néanmoins, la baisse des dotations a pour conséquence directe que le poids fiscal prend de plus en plus d'importance.

daire

ire et de réorganisation territoriale avec l'émergence des lité.

l'ex-taxe professionnelle desquelles seront déduites les charges liées aux compétences transférées). Le montant sera connu courant 2015 après le travail de la CLECT (Commission locale d'évaluation des transferts de charges) composée d'élus des communes.

Dépenses de fonctionnement

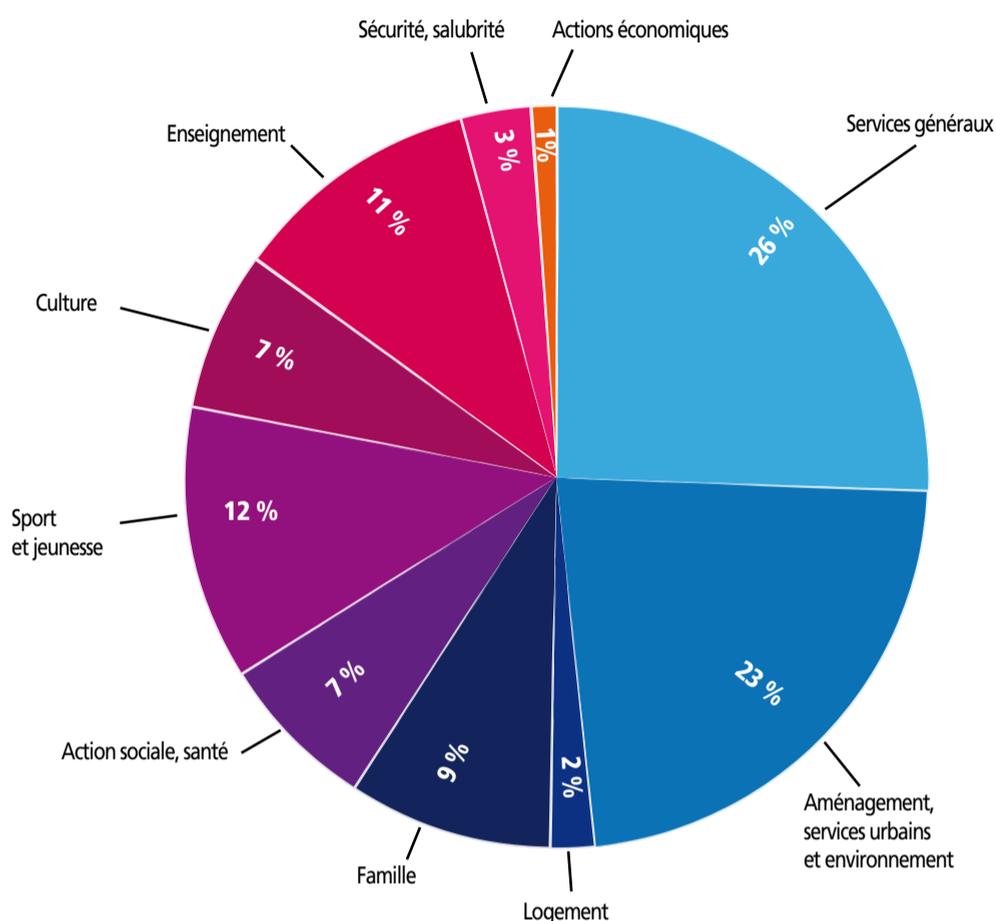
Soucieuse de continuer à maîtriser ses dépenses, la ville associe les différents services afin d'améliorer la gestion de leurs activités. Le budget des dépenses de fonctionnement s'élève à 52,7 millions d'euros. Le premier poste de ces dépenses, à hauteur de 30 % (sport et jeunesse, enseignement et culture) marque clairement l'engagement de l'équipe municipale en faveur de l'émancipation. On note une baisse de l'enveloppe globale des subventions aux associations de 5 %, sans pour autant affecter le volet social et solidaire, puisque la subvention allouée au CCAS a été augmentée de 150 000 euros. Concernant les charges de personnel, il s'agit de contenir l'évolution des charges en stabilisant les effectifs tout en poursuivant l'amélioration du service rendu au public et également de permettre aux agents de développer leurs compétences via un volet formation conséquent. Enfin, les charges à

caractère général (moyens mis à disposition des services) fonctionnent à budget constant.

Dépenses d'investissement

Pour ce qui est de l'investissement, dont le budget global s'élève à 22 millions d'euros (en prenant en compte le report de l'année 2014), la nouvelle majorité poursuit une politique répondant aux besoins de tous les Martinérois. L'excédent réalisé lors de la vente du parc de logements permet à la ville de ne pas réduire de manière aussi drastique ses investissements que d'autres communes. Parmi les investissements notables, on peut citer la réhabilitation de la piscine municipale et de la salle Paul Bert, les réhabilitations des groupes scolaires Joliot-Curie et Henri Barbusse. Comme l'a affirmé le maire David Queiros lors du Conseil municipal du 20 janvier : « *Ce budget a des ambitions, notamment en matière d'éducation. Il participe au désendettement et maintient le service public. Il va dans le sens de la cohésion sociale. C'est un budget combatif et intelligent.* » ♦ EC

BUDGET DE FONCTIONNEMENT (DÉPENSES)



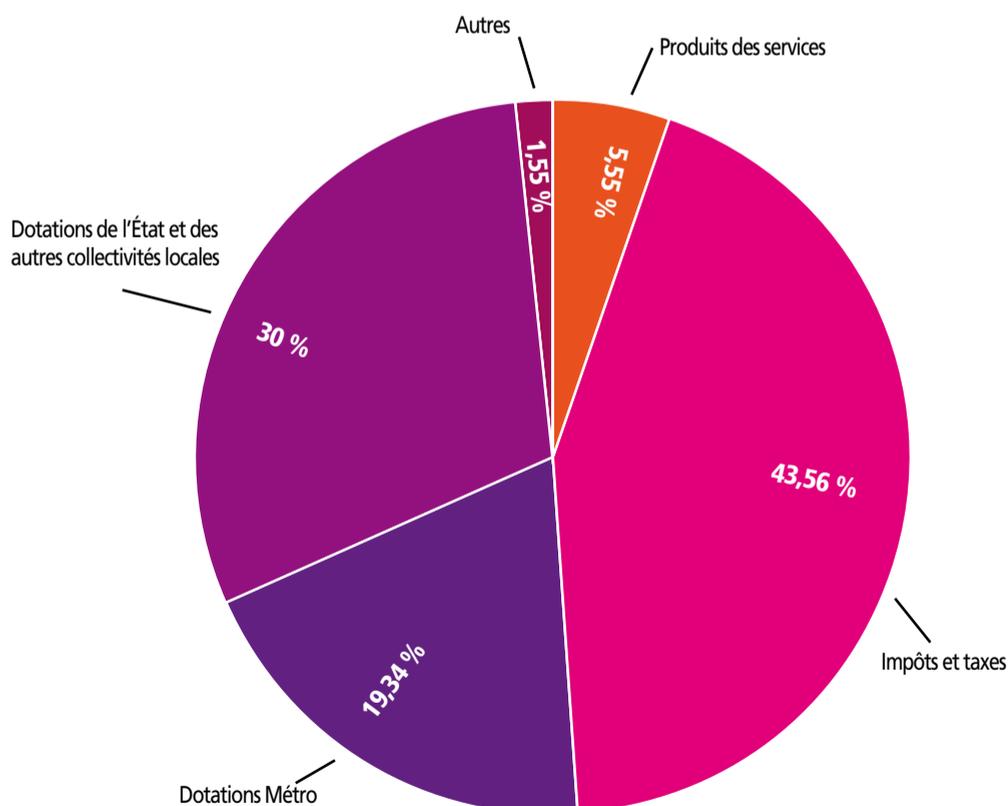
LE POINT DE VUE DE L'ÉLU



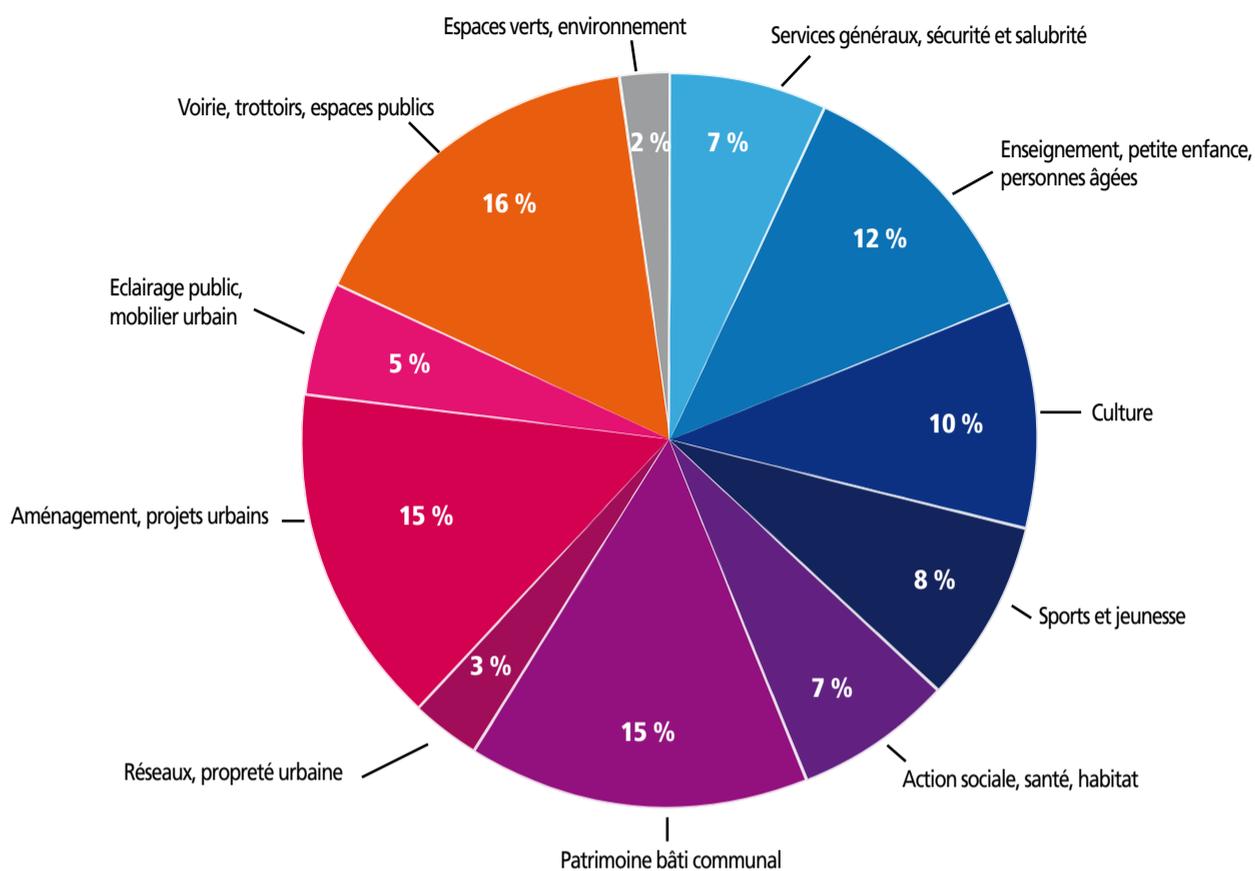
Jérôme Rubes, adjoint aux finances

« *Le vote du budget primitif 2015 s'inscrit de nouveau dans un contexte économique dégradé, dans un contexte social préoccupant, en somme, dans un contexte de crise capitaliste. Les riches sont de plus en plus riches, le nombre de milliardaires en France a augmenté de 20 % en 2014 et le CAC 40, au premier semestre 2014, a engendré 31 milliards de bénéfices. De l'argent, il y en a, mais nos différents gouvernements depuis 2008 font le choix de l'austérité en collaboration avec l'Union européenne. L'année 2015 n'est pas épargnée par la réduction drastique des dépenses de l'État, tout ça pour atteindre les 3 % du déficit public autorisé par un traité européen, celui de Maastricht. Pourtant, les Français ont dit non en 2005 au Traité constitutionnel européen (TCE) mais nos gouvernements pro-européens n'écoutent pas. 21 milliards d'euros, c'est l'économie prévue par l'État en 2015, dont 10 milliards d'euros prévus pour la protection sociale, alors que le chômage augmente notamment dans l'agglomération et que les allocataires du RSA sont de plus en plus nombreux (+ 18 % dans l'agglomération). La réduction des dépenses de l'État n'est pas la solution pour répondre aux besoins de la majorité des Français encore plus la réduction des dotations aux communes qui sont au plus proche des citoyens et qui développent le service public de proximité. La majorité propose un budget combatif, malgré le contexte de crise et l'austérité imposée. Nous souhaitons garantir une qualité de service public pour nos habitants mais également une qualité dans les infrastructures utilisées. La population a augmenté de plus de 1 000 habitants en un an et nous devons le prendre en compte dans nos choix. Saint-Martin-d'Hères est une ville dynamique. Son budget est offensif.* » ♦

BUDGET DE FONCTIONNEMENT (RECETTES)



■ BUDGET D'INVESTISSEMENT (DÉPENSES)



■ PARMIS LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2015



► La piscine en travaux sera prête pour les beaux jours.

Réhabilitation de la piscine municipale

Débutée fin 2014, la première phase des travaux de réfection et de mise en accessibilité (élévateur pour rendre accessibles les plages et les locaux de restauration rapide) de la piscine prendra fin en juin afin de permettre l'ouverture estivale au public. Une seconde phase débutera en septembre 2015. Elle concernera les remplacements et mises aux normes des équipements de traitement d'eau et filtration.

Coût global : 1,4 M€ *



Réhabilitation du quartier Champberton

Après le rachat des logements par Pluralis, la ville participe à la réhabilitation du quartier en prévoyant des travaux de requalification des espaces extérieurs.

Coût global : plus de 1,5 M€*

Renaudie

Restructuration des espaces publics (requalification de l'allée piétonne Etienne Grappe, point de collecte des ordures ménagères, reprise d'étanchéité des terrasses, réparation des réseaux d'eau pluviale).

Coût global : 918 470 €*

Réfection des façades de la Maison communale

Mise en lumière, requalification des abords et réfection des trottoirs, mise en accessibilité et travaux d'étanchéité.

Coût global : 2,8 M€ *

Maternelle Joliot-Curie et groupe scolaire Henri Barbusse

Les travaux de la maternelle Joliot-Curie (3,6 M€*) prévoit l'extension et la réhabilitation des locaux. Pendant les travaux, prévus pour débuter à la rentrée scolaire 2015, les enfants seront accueillis dans une structure modulaire, une cour provisoire sera également réalisée ainsi que les raccordements aux réseaux. Concernant le groupe scolaire Henri Barbusse (6 M€*), l'enjeu est d'être en capacité d'accueillir (sous deux ans) 400 élèves.

Coût global : 9,6 M€ *

Réhabilitation de la salle Paul Bert

Prévu pour accueillir spectacles et activités de proximité, l'équipement disposera d'une salle de spectacle pour une jauge de 120 places assises et 300 en version "debout", d'un espace de convivialité destiné, entre autres, à la tenue de réunions et d'un foyer pour les artistes en rez-de-chaussée. La régie et les locaux techniques sont installés à l'étage. La livraison est prévue pour l'automne.

Coût global : 2,8 M€ * ◆

* Coûts globaux des opérations



► La salle Paul Bert.



► Les enfants de l'école Barbusse dans le restaurant scolaire en modulaire.



► Salle Paul Bert, travaux en intérieur.

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER

La gestion des transports sportifs confiée à l'OMS

Lors du Conseil municipal, le budget primitif a été voté. Parmi les nombreuses questions à l'ordre du jour, deux délibérations concernant la clôture de la régie de transports et le transfert de gestion des transports collectifs sportifs à l'OMS (Office municipal des sports) ont été votées.

Les délibérations 12 et 27 portaient respectivement sur la clôture de la régie de transports de personnes dotées de la seule autonomie financière à partir du 1^{er} février 2015 et l'avenant 1 au contrat d'objectifs et de moyens avec l'OMS pour l'année 2015 permettant de signer la convention afin de confier la gestion et le paiement des transports collectifs sportifs dans le cadre des rencontres et compétitions officielles à l'OMS. Cette convention s'inscrit pour une durée d'un an et les subventions allouées s'élèvent à 60 000 euros, montant correspondant au coût de l'activité moyenne des transports des clubs sportifs annuels. Alain Segura (PCF), conseiller délégué aux marchés publics et espaces publics et rapporteur, a précisé le contexte : « La ville exerce une activité transport depuis des années en conformité avec la réglementation. En 2011, pour des raisons de traçabilité et de facilité budgétaire et comp-

table, le trésorier public de l'époque a demandé à la ville de mettre fin au budget annexe des transports, ce qui a été fait lors du Conseil municipal du 15 décembre 2011. (...) En 2014, la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), en charge du contrôle et de la réglementation des transports, a émis des remarques concernant la réglementation du transport des voyageurs. La ville sans budget annexe peut transporter des personnes en lien direct avec ses activités (transport scolaire, personnel de la ville, habitants), mais ne peut pas transporter directement des associations. Cette opération ne représente aucun surcoût pour la ville. » Franck Clet (PCF), adjoint aux sports et rapporteur, a précisé : « La mise en place de ce partenariat avec l'OMS est un choix politique que nous assumons. L'OMS est un partenaire très important du fait de sa proximité et de notre vision partagée de la politique sportive. Le but est d'impliquer



► SMH rugby, un des clubs qui utilisent le plus les transports collectifs sportifs.

les clubs pour qu'ils se responsabilisent davantage, notamment en ayant conscience du coût des transports. »

Franck Clet a par ailleurs insisté sur le fait que la ville accompagnerait l'OMS tout au long de la démarche ♦ EC

■ ENFANCE-JEUNESSE

Renouvellement du partenariat entre la Caf et la ville

Le partenariat entre la Caisse des allocations familiales (Caf) de Grenoble et la ville, à travers le contrat enfance jeunesse, a été renouvelé avec le vote de la délibération.

Depuis 2006, la ville bénéficie du contrat enfance jeunesse avec la Caf, contrat d'objectifs et de co-financements. Il vise d'une part à optimiser la politique de développement en matière d'accueil pour les moins de 18 ans. Cette dernière propose un soutien ciblé sur les territoires les moins bien servis au regard des besoins,

une réponse adaptée aux familles et aux enfants, un encadrement de qualité, une politique tarifaire accessible aux familles les plus modestes, une implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, la mise en œuvre et l'évaluation des actions. D'autre part, il contribue à l'épanouissement des

enfants et des jeunes par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands. Les actions relatives au champ de l'enfance concernent les accueils collectifs, familiaux et parentaux (0-4 ans et 4-6 ans), les Relais d'assistante maternelle (Ram), les lieux d'accueil parents-enfants (Laep) et les ludothèques. Celles ayant trait à la jeunesse concernent les centres de loisirs (périscolaire, mercredi, week-end, petites vacances et vacances d'été), l'accueil périscolaire, les séjours vacances (petites vacances

et été), les camps adolescents et les accueils pour jeunes déclarés auprès de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des habitants (DSCCP). Ce dispositif est fondé sur deux exigences : l'efficacité, en offrant une meilleure visibilité des actions et moyens à mettre en place, et l'équité territoriale et sociale, priorité étant donnée aux territoires et publics les moins bien couverts. Le renouvellement du contrat est établi pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2017 ♦ EC



► Les financements de la Caf concernent en priorité la fonction d'accueil.

■ FINANCEMENT PARTIEL DE LA FORMATION Bafa

Dans le cadre des dispositifs d'aides aux jeunes Martinérois proposés par la ville, une aide financière de prise en charge de 30 % pour la formation Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) a été votée. Le Bafa est

destiné à permettre d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en accueils collectifs dans le cadre d'un engagement social et citoyen et d'une mission éducative ♦

Prochaine Séance

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra mardi 3 mars à 18 h en Maison communale ♦

Minorité municipale

■ COULEURS SMH (SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)

Nous sommes tous Charlie : et maintenant ?

Nous avons participé à ce rassemblement puissant, historique, pour manifester notre compassion aux victimes, défendre la liberté d'expression, s'indigner contre les actes terroristes d'intégristes islamiques. "Nous sommes tous Charlie", façon de dire que nous sommes profondément touchés par ces assassinats et qu'il est nécessaire de faire face ensemble pour que la liberté de pensée, de croyance et d'expression continue à être le cadre républicain permettant de vivre ensemble dans le respect de chacun.

Nous devons tous revendiquer fermement, pour la République laïque, notre volonté de vivre ensemble et de construire un projet commun de société.

Nous pensons aujourd'hui à tous ceux qui ont été touchés par ces assassinats, aux inconnus, aux journalistes qui chaque jour défendent notre liberté de débattre et de penser, aux policiers qui assurent l'ordre et sans qui aucune société juste ne peut exister, aux Juifs si durement

touchés par l'antisémitisme... Nous pensons aussi à nos amis français de culture, de foi ou d'origine musulmane, victimes indirectes et impuissantes de ces atrocités. Nous disons à tous que nous ne baissons pas les bras, que nous sommes là pour construire, pour aider et qu'il s'agit aujourd'hui plus qu'hier de ne pas céder au repli, à la peur et à la haine car c'est de ces sentiments que se nourrit l'extrémisme.

Pour que plus personne ne soit embrigadé dans le terrorisme, nous devons aussi agir pour une société plus égalitaire, plus juste, éduquer, donner un avenir aux jeunes, lutter contre les discriminations sociales et racistes.

Nous, élus Martinérois, sommes aujourd'hui pleinement engagés dans ce que sera l'étape d'après. Le combat sera long. Il s'agira partout – à l'échelle de notre commune et au delà – d'ouvrir les lieux de discussions et d'échanges nécessaires afin de participer dans une juste mesure à la défense de notre modèle républicain.

Philippe Serre, Denise Faivre, Georges Oudjaoudi, Nora Wazizi, Philippe Charlot, Claudette Carrillo, Hervé Marguet ♦

groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr

■ GROUPE UMP

De la parole aux actes



Le dernier Conseil municipal a porté principalement sur le budget 2015.

Sans aucune surprise et comme les autres années, nous ne pouvons que constater que celui-ci est plus que timoré, la majorité continue de le trouver plus qu'ambitieux.

Si l'ambition est de continuer et ce pour la quatrième année consécutive d'engranger de l'argent à hauteur de 25 millions d'euros, sans compter ce qui sera reversé au titre du compte administratif au mois de juin 2015, alors nous ne pouvons que constater que c'est effectivement ambitieux. Ceci dit, ce n'est

pas le rôle de la commune et encore moins de nous proposer de recourir peut être encore à l'emprunt par pure stratégie alors que les caisses sont pleines.

Le paradoxe de cette situation est qu'une délibération portant sur le quartier Renaudie et

destinée à la réfection des fissures sur les habitations, nous indique une suppression de 1,5 million d'euros au titre de l'année 2015.

L'explication qui nous a été fournie est qu'il faut au préalable une discussion avec les habitants pour décider de quelle manière intervenir.

Cela fait des années que cette situation perdure et que les problèmes de fissures et de fuites sont connus mais il semblerait qu'une concertation de plus soit nécessaire ce qui repoussera évidemment l'échéance à 2016 !

Il est grand temps de cesser les palabres inutiles et enfin de passer des paroles aux actes car cela devient quasiment indécent de laisser la situation continuer à se dégrader de la sorte.

Notre groupe laissera néanmoins le bénéfice du doute à cette majorité et nous verrons dans les prochaines semaines ou bien les prochains mois, ce qu'il ressortira de ces discussions qui je l'espère se feront en collaboration avec tous les groupes politiques car ces problèmes sont de l'ordre de l'intérêt général toute étiquette confondue ♦

groupe-ump@saintmartindheres.fr

■ GROUPE ALTERNATIVE DU CENTRE ET DES CITOYENS

Un budget communal et des projets qui vont à la catastrophe pour les habitants



Derrière les murs d'un petit bâtiment "rénové" avec des barreaux aux fenêtres, se décide un peu plus chaque jour la manière dont la ville va évoluer. Et si le bâtiment municipal affiche une modestie timide, ce n'est pas le cas des dépenses réelles de la ville. Avec presque 60 Millions d'euros de budget en fonctionnement, notre commune n'est pas à la diète. Elle affiche désormais 69 % de ses dépenses pour payer le personnel. Et c'est bien cela le drame. Le Maire et sa majorité

Asra Wassfi

n'affichent pas la transparence pour parler de ce sujet épineux mais réel. Ce poste augmente de 1 % par an : à la fin du mandat, cela représenterait près de 75 % des dépenses hors dépenses générales. Les impôts martinérois sont les plus lourds de l'agglomération : un trois-pièces à Renaudie coûte aussi cher qu'une maison à Meylan, le cadre de vie en moins. Toutefois, si les impôts payés augmentent toujours, cela couvre juste l'augmentation des dépenses de

personnel. Cette situation est dangereuse pour l'avenir. La majorité nous assène de mille choses comme ne pas vouloir de personnel dans les crèches et autres propos farfelus. Comme si tout le personnel était "auxiliaire de puériculture". Il n'y a pas eu de création de nouvelle crèche depuis des années, ni d'école ni autre chose.

Il faut pouvoir discuter du personnel car il faut sécuriser l'avenir pour les agents eux-mêmes. Que se passera-t-il si un jour la ville devait se trouver dans la difficulté ? Pour palier la montée des dépenses à venir, la majorité a basé son ex-PLU et base son futur POS révisé sur la construction outrancière de logements. Pour les logements sociaux, des aides diverses seront données par l'État, la Métro, etc. Pour les autres logements, les propriétaires paieront des lourds impôts.

La révision du POS doit être le moment de dire pendant l'enquête publique que vous souhaitez conserver une ville à taille humaine où nous pourrions vivre et respirer ♦

groupe-alternative-du-centre-et-des-citoyens@saintmartindheres.fr

Majorité municipale

■ GROUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS



Un budget combatif !

La poursuite de la politique d'austérité et l'importante baisse des dotations de l'État aux collectivités locales impactent fortement le budget communal et ont pour conséquence une baisse de plus de 1 million d'euros pour notre collectivité.

Le vote du budget 2015 intervient dans un contexte mondial marqué par la crise capitaliste, issue des dérèglements ultralibéraux, du monde économique et financier, et qui ravage l'emploi, le pouvoir d'achat, les salaires, les retraites, le climat alors que le CAC 40, au premier semestre 2014, a réalisé

Michelle Veyret

31,4 milliards d'euros de bénéfices, soit les 2/3 tiers du budget annuel de l'Éducation nationale !

Notre budget est marqué par un double objectif : poursuivre nos efforts pour développer notre ville et maintenir un haut niveau de services à la population. En présentant un fort niveau d'investissement, nous prenons nos responsabilités et faisons le choix du volontarisme. Nous

attendons que ces investissements améliorent le quotidien, créent des emplois, contribuent à faire progresser la commune. Cette année encore, nous poursuivrons notre politique dans le respect des grands équilibres financiers en maîtrisant nos dépenses de fonctionnement afin d'améliorer toujours plus la qualité du service public. Enfin, nous respecterons les engagements pris en mars 2015 devant les Martinérois(es) de ne pas augmenter les impôts locaux pour ce qui relève de la part communale.

Pour mener ces politiques publiques, nous savons pouvoir compter sur des agents compétents, formés et qui méritent une large et pleine reconnaissance pour leur engagement, à l'heure où le gouvernement nous contraint, de façon sournoise, à réduire nos dépenses, donc les services rendus à la population.

Aussi, ce que nous avons construit ensemble, défendons-le ensemble, résistons ensemble ! Opposons aux politiques libérales l'exigence de l'intérêt général, le choix d'une société de justice sociale, de solidarité, d'égalité, de démocratie et de développement durable.

« Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu » Bertolt Brecht ♦

groupe-communistes-et-apparentes@saintmartindheres.fr

■ GROUPE SOCIALISTE



“Je suis Charlie”

Le Maire et ses élu(e)s ont condamné ces attaques sanglantes et honteuses, en mettant les drapeaux en berne, en diffusant un communiqué de presse dénonçant ces actes horribles et en présentant les condoléances aux familles meurtries, en respectant une minute de silence dans les services publics et en participant à la marche silencieuse dans les rues de Grenoble avec les Martinérois. Heureusement que la réaction et le courage du peuple français se sont exprimés le 11 janvier 2015, pour dire “Non, non et non” à la barbarie et à la haine.

Giovanni Cupani

Les Martinérois(e)s se sont toujours opposé(e)s et ont combattu toutes formes d'injustices et n'ont jamais cédé aux menaces et continueront à le faire, nous n'en doutons pas.

La FRANCE est une République Laïque, Démocratique et Sociale, nous devons faire respecter la liberté d'expression, telle que définie dans la Déclaration des droits de l'homme, en respectant les valeurs de la République ; Liberté, Égalité et Fraternité.

Dans notre République il y a une justice et des lois dont une dit : « *il est interdit de se faire justice* » pour éviter toutes dérives anarchiques, il faut surtout éviter les amalgames entre les fidèles pratiquants d'une religion, qui sont des personnes honorables et les terroristes assassins qu'il faut dénoncer et punir.

Cette année a très mal commencé, c'est à nous d'assurer que la suite se passe dans de bonnes conditions, c'est en avançant tous unis contre des projets, des personnes qui n'iraient pas dans l'intérêt des Martinérois.

Ernesto Rafael Guevara, plus connu sous le nom de Che Guevara dit : « *Il vaut mieux mourir debout que vivre à genoux* ».

Nous formulons un espoir, que cette devise soit nôtre et on s'y adonnera.

Le budget 2015, nous l'évoquerons dans le prochain SMH mensuel, nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que c'est un budget ambitieux avec un investissement important avec le maintien de services publics de qualités et surtout : sans hausse d'impôts ♦

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr

■ GROUPE PARTI DE GAUCHE - FRONT DE GAUCHE



La marche du peuple et demain le peuple en marche....

Après les horreurs que nous venons de vivre, qui nous ont tous profondément touchés et parce que le sang ainsi que les larmes qui ont coulé doivent nous rendre encore plus combats, le vivre ensemble qui est notre crédo depuis de longues années au sein du PG, n'est pas possible sans la Liberté, l'Égalité, la Fraternité et la Laïcité, socle du pacte républicain.

À tous nous disons « *Continuons le combat pour que les politiques publiques soient adaptées à nos besoins réels en termes d'éducation, d'insertion sociale par l'emploi, la formation, le logement, la santé, la culture, le sport, en termes*

Thierry Semanaz

de soutien à la fonction parentale, de prévention spécialisée, de prévention de la délinquance, de sécurité et de tranquillité publique, de lutte contre toutes formes de discrimination, de lutte contre le racisme, l'homophobie et l'antisémitisme... »

Après les grandes manifestations populaire du 11 janvier dernier, nous devons continuer à marcher. Qu'est-ce qui a changé depuis les émeutes de novembre 2005 ? Les difficultés de la vie quotidienne ont-elles diminué pour les plus démunis à Saint-Martin-d'Hères comme dans notre pays ? Quelle est la situation sociale et économique réelle des habitants de ces mêmes quartiers ? Pourquoi l'école censée être un lieu de promotion sociale pour tous est-elle toujours perçue par certains jeunes comme un lieu d'échecs et d'humiliations ?

Pourquoi occulter dans les grands médias, et cela depuis de longues années, les inégalités et discriminations liées au néolibéralisme et au capitalisme ?

Nous devons continuer pour prendre le pouvoir sur nos vies ! Nous devons continuer pour que les valeurs de la République ne soient pas que des paroles ! Mais pour qu'elles soient traduites en actes !

Ici à Saint-Martin-d'Hères comme dans tout le pays. L'enjeu est de taille si nous ne voulons pas avoir un retour de bâton qui serait absolument dramatique ♦

groupe-parti-de-gauche-front-de-gauche@saintmartindheres.fr

■ POÉSIE

Des mots et des gestes

En partenariat avec l'association Arts résonances et l'université Stendhal, la Maison de la poésie Rhône-Alpes est engagée depuis quatre ans dans la promotion et la diffusion de la "culture littéraire et artistique sourde". Une initiative visant à favoriser l'accès à la poésie pour tous.

En prose ou en alexandrin, classique ou moderne, romantique ou engagée, la poésie est un genre littéraire éclectique qui suscite un large panel d'émotions. Elle est une source « d'éveil des consciences » pour reprendre la formule du poète et dramaturge Jean-Pierre Siméon. « La poésie est un art qui porte un regard sur le monde et notre société. En cette période délicate, elle représente un moyen d'expression qui amène à réfléchir, à débattre. C'est pour cette raison que notre volonté est de rendre la poésie accessible à tous les publics, y compris ceux qui sont généralement éloignés de la culture », témoigne Brigitte Daïan, présidente de la Maison de la poésie Rhône-Alpes dont le siège est à Saint-Martin-d'Hères. Parallèlement à la conduite de ses projets en milieu scolaire, des ateliers d'écriture tous publics, des expositions et autres soirées lecture, l'association est engagée dans un projet partenarial autour de la poésie en langue des signes (LSF), intitulé "La langue arrachée". « Il y a un taux d'illettrisme très important dans la population des sourds et malentendants. Beaucoup ont de grandes difficultés avec le français écrit.

Ce travail de traduction de poèmes en langue des signes a un double objectif. Il s'agit tant de faire connaître la poésie que de l'utiliser comme un chemin pour donner accès à la littérature et plus largement au français écrit », souligne Brigitte Baumé, poète, musicienne et traductrice LSF, directrice artistique de l'association Arts résonances, partenaire de la Maison de la poésie. En résidence artistique à la Maison de la poésie en novembre dernier, elle donne des cours de LSF à l'université Stendhal, également partenaire de ce projet de promotion et de diffusion de la culture en direction des personnes sourdes. Un projet démarré en 2012 et qui comprend notamment la mise en place d'ateliers d'écriture, l'accueil de poètes sourds ou encore la traduction en LSF de toutes les animations du Festival international de poésie qui a lieu chaque automne à L'heure bleue. En plus de sensibiliser le public entendant à la poésie signée et à la prise de conscience du statut et de la richesse de cette langue, cette démarche a également vocation à donner le goût de la création artistique en LSF au public sourd. « Notre travail est bilingue. On traduit des poèmes du français à la LSF



et de la LSF au français. Les difficultés sont identiques à celles rencontrées d'ordinaire dans la traduction. Chaque langue a son mode de fonctionnement, ses images... C'est pour cela que nous travaillons avec un interprète et des poètes dans les deux langues. » Un travail littéraire mais aussi scientifique à l'image des sessions de

recherche menées avec le laboratoire Lidilem (Linguistique et didactique des langues étrangères) et maternelles de l'université Stendhal dont le prochain rendez-vous aura lieu à la Maison de la poésie les 24 et 25 avril ♦ EM

Théâtre

Forain
Samedi 7 février, à 19 h, L'heure bleue propose *Le film du dimanche soir*, un spectacle de théâtre forain de la C^e Annibal et ses éléphants à voir en famille ♦

■ CINÉ-DÉBAT SUR LES AGROCARBURANTS

Un scandale au Guatemala

Entre prise de conscience et indignation, le premier ciné-débat de l'année a suscité de nombreuses réactions.

Jeudi 15 janvier s'est tenu un ciné-débat autour de la projection de *L'essence de la terre*, un documentaire dénonçant les conséquences sociales et environnementales du développement de la production industrielle d'agrocarburants au Guatemala (Amérique centrale). Réalisé par Philippe Goyvaertz, le reportage dénonce les pratiques peu scrupuleuses de grandes multinationales qui exploitent des paysans mayas, chassés de leurs propres terres, dans des plantations de canne à sucre et de palme africaine pour produire des agrocarburants. Exploitation humaine et désastre écologique ont fait réagir la salle. « Je suis indignée. Je ne comprends



pas comment on peut, dans le même temps, faire travailler ces pauvres gens sept jours sur sept dans des conditions extrêmes et détruire l'environnement sans être inquiété », lance une spectatrice. Et une autre d'intervenir à son



tour : « Malheureusement, le Guatemala n'est pas le seul pays victime de la déforestation... » La question du racisme envers les Mayas a également choqué le public. « En plus d'être très présent, ce racisme est totalement

banalisé au Guatemala », explique le réalisateur. En fin de soirée, plusieurs voix se sont élevées dans la salle pour demander aux membres de Greenpeace présents à Mon Ciné quelles actions mener ici pour faire changer les choses là-bas. « Du lobbying ! Nous menons des actions pour dénoncer ces pratiques, sur place, mais aussi en France en bloquant les cargos qui apportent des tonnes de bois non-tracés, une pratique parfaitement illégale. Par ailleurs, nous pouvons également agir en consommant de manière plus responsable, notamment en vérifiant la provenance des produits que l'on achète. » ♦ EM

■ RENDEZ-VOUS À MON CINÉ

CINÉ-DÉBAT

Mardi 10 février à 19 h
À l'occasion de la commémoration du génocide arménien. En partenariat avec le collectif des associations arméniennes de l'agglomération grenobloise. En présence d'un historien.



THE CUT

Film de Fatih Akin - 2015 - 2 h 18 - VOST
Anatolie, 1915. Pendant la Première Guerre mondiale, alors que l'armée turque s'attaque aux Arméniens, Nazareth Manoogian est séparé de sa femme et ses deux filles. Des années plus tard, rescapé du génocide, il apprend que ses filles sont vivantes. Porté par l'espoir, il se lance dans une quête éperdue.

CINÉ-MATINÉE

Jeudi 12 février à 10 h 45
LE PETIT MONDE DE LEO
De Giulio Gianini - 2015 - 30 min
Courts-métrages : *Un poisson est un poisson*, *Cornélius*, *C'est à moi*, *Pilotin*, *Frédéric* ♦

■ DANSE - MUSIQUE - THÉÂTRE

Le soleil juste après

Mercredi 25 et jeudi 26 février, la Cie grenobloise Ophélie Théâtre présente *Le soleil juste après*. Une création Brésil, Maroc, Togo, France mêlant danse, musique et théâtre. Une immersion dans l'univers de la « jeunesse des périphéries du monde » chère au metteur en scène Laurent Poncelet.

Sur scène, onze artistes danseurs, musiciens, jongleurs et acrobates. L'un d'entre eux est Togolais, ancien enfant des rues, six ont grandi dans les favelas de Recife au Brésil, les autres sont issus des milieux défavorisés de Marrakech, au Maroc. Dans une atmosphère rendue brute, dure, froide par le décor fait de tôles et de grilles desquels les artistes bondissent, sur lesquels ils viennent se suspendre, se fracasser et rebondir, la pièce s'inscrit comme un hymne à la vie. Ou plutôt aux vies. Celles des artistes qui ont raconté leur vécu, leurs histoires à Laurent Poncelet et dont ce dernier a repris des bribes pour écrire *Le soleil juste après*. Une part de la création émane aussi des interprètes eux-mêmes puisque le metteur en scène a laissé une place à leurs propositions et aux improvisations. C'est sombre, violent et sensuel. C'est désespéré et frénétique, jusqu'à la transe, parfois. Les corps des danseurs luisent de sueur tant l'énergie qu'ils déploient sur scène est puissante. Mais de cette urgence à exprimer la dureté des mondes dans lesquels ils ont grandi finit par poindre l'espoir – accroché à l'âme et au cœur de cette jeunesse – de voir

la noirceur céder le pas à la lumière. Alors, dans ces espaces dégagés par ces éclaircies, il y a une place pour l'émotion, l'humour, la poésie...

Interroger le monde et les êtres

Les créations de la Cie Ophélie Théâtre procèdent d'une démarche qui place en son centre les habitants, mais aussi les personnes que notre société marginalise. Ici, à Grenoble, dans des projets de création mobilisant des habitants ou encore avec le Festival international de théâtre action (FITA). Mais aussi au-delà de nos frontières, à travers une décennie de collaboration avec le collectif Éclats de lune au Maroc (accompagnement de jeunes artistes circassiens repérés dans les milieux défavorisés), avec la Cie Zigas au Togo (centre de formation professionnelle aux arts scéniques pour des jeunes des rues) et O Grupo Pé No Chão au Brésil (ateliers artistiques dans les rues des favelas de Recife). Ces créations débordantes d'humanité se confrontent « à notre monde contemporain, placent l'humain au cœur du processus créatif, partent de la force de la fragilité et de la différence, de leurs puissances évocatrices et poétiques, et sont en soi un acte de



résistance. » L'un des enjeux du travail de la compagnie est que le public ne sorte pas indemne des représenta-

tions : « Qu'il soit bousculé, dérangé. Pour que son regard sur l'autre, sur le monde soit atteint, transformé. » ♦ NP

■ LE SOLEIL JUSTE APRÈS

Co-production L'heure bleue scène Rhône-Alpes et Espace Paul Jargot de Crolles - Mercredi 25 février à 20 h - Jeudi 26 février à 14 h 15
À partir de 12 ans - Tarif : de 6 à 15 €

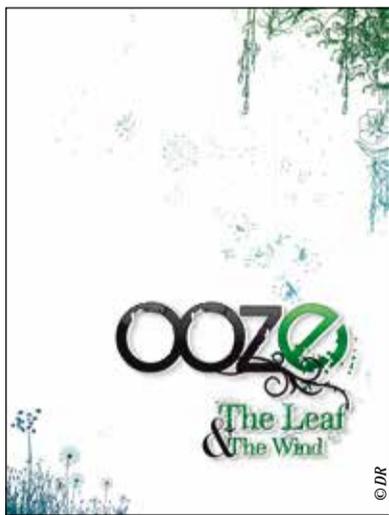
Danse Extraits

Jeudi 19 février à 20 h 15, le centre médical Rocheplane présente, en entrée libre, une performance de danseurs brésiliens et marocains autour du spectacle *Le soleil juste après* dont l'intégralité est à découvrir à L'heure bleue les 25 et 26 février ♦

■ OOZE

La feuille et le vent

Formation musicale martinénoise composée de quatre musiciens, OOZE répète depuis 2005 à la salle Odéon*. La sortie de leur 1^{er} album aux sonorités pop-rock, mais pas que, ne saurait tarder !



Des déboires auront quelque peu retardé le projet du groupe de sortir son premier album 12 titres. Mais ça y est, ne reste plus qu'à peaufiner quelques morceaux, à régler certains détails avant que les 300 exemplaires prévus soient pressés. *The leaf and the wind* (La feuille et le vent) sera disponible dès cet automne. Christine (chant, chœur), Manu (basse), Romain (batterie) et Jérôme (chant, guitare) forment OOZE.

« Cela signifie vase, boue en anglais, mais c'est aussi l'acronyme de Oily Ocean Zero Excuse, Pas d'excuse pour les marées noires », explique Jérôme,

à l'origine de la création de OOZE. Les membres du groupe revendiquent une sensibilité à l'environnement, à l'harmonie avec la nature. Leurs chansons évoquent le sujet mais parlent aussi des sentiments, de douleur, d'amour... Leur genre ? Une bonne dose de pop-rock, dont celles et ceux qui les ont vus sur scène dans l'agglomération et à Saint-Martin-d'Hères (SMH sur scène, En musique les voisins ou encore Festival XII) ont pu ressentir toute la puissance ; mais aussi des ballades, des rythmes latino, des incursions dans d'autres styles – à l'image de la composante du groupe « très

complémentaire et en même temps très éclectique sur le plan des influences » – renforcées par la présence de violon, violoncelle, piano et percussions brésiliennes et des invités présents sur l'album. Au final, OOZE concocte 12 titres et autant d'ambiances pour un album à la fois énergique, dépayasant, zen et positif ! ♦ NP

*Maison de quartier Fernand Texier

Pour écouter OOZE : <https://myspace.com/oozeooze> <https://soundcloud.com/oozeoproject> et facebook.com/oozeoproject

■ CONCERT GOLDMAN ENSEMBLE, AU PROFIT DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Mercredi 11 février à 20 h, à L'heure bleue, la fédération de l'Isère du Secours populaire français propose *Goldman ensemble*, un spectacle de la Cie Vocale. Les bénéfices de la soirée sont destinés aux actions de solidarité que mène tout au long de l'année

l'association qui célèbre en 2015 ses 70 ans d'existence. Avec *Goldman ensemble*, la Cie Vocale invite les spectateurs à un voyage pop rock dans l'univers de Jean-Jacques Goldman. Sur scène, vingt-huit choristes et solistes pleins de pep's et quatre musiciens

de talent revisitent les plus grands succès de cet artiste incontournable et populaire : *Je marche seul, Envole moi, Là-bas, Puisque tu pars, À nos actes manqués, Né en 17, Pas toi...* Un concentré d'énergie et d'émotions fortes ! ♦

■ CONCERT

- Plein tarif : 22 €, tarif réduit : 18 €, enfant (moins de 12 ans) : 12 €
Renseignements et billetterie : Secours populaire, 04 76 23 64 30, mail : contact@spf38.org

Burkina Faso

La bibliothèque André Malraux accueille Burkina Faso, le pays des hommes intègres, une exposition de photographies réalisée par Patricio Pardo Avalos en hommage au journaliste combattant de la liberté et de la justice Norbert Zongo, assassiné en 1998 ♦

Exposition Peinture

L'exposition de peintures d'Olivier Foucharde est à voir du 12 février au 5 mars dans le hall d'accueil du Centre médical Rocheplane. Entrée libre ♦

■ FORMATION SPORTIVE

Entraîner, une vocation

De nombreux jeunes ont à cœur de transmettre leur expérience et leur savoir-faire de sportif en devenant entraîneurs. Leur engagement contribue grandement au succès des associations dans lesquelles ils évoluent.



Derrière chaque champion, chaque championne, se cache un entraîneur. Une personne qui a cru en lui, en elle, qui l'a fait progresser et éclore au grand jour. Plus largement, il y a toujours des entraîneurs derrière chaque sportif licencié. Des hommes et des femmes aussi motivés que patients, ne comptant jamais leurs heures passées dans les différents stades et gymnases, des lieux qui deviennent un

peu "leur seconde maison". À Saint-Martin-d'Hères, le sport associatif occupe une place toute particulière avec plus de 3 600 licenciés répartis dans 19 clubs. Ces structures locales accueillent des enfants, des adolescents ainsi que des adultes. Pour encadrer tout ce beau monde, beaucoup de jeunes entraîneurs-éducateurs formés et diplômés, le plus souvent bénévoles, guidés par un même leitmotiv : la transmission. Transmission

de savoir-faire lié aux règles et techniques du sport en question mais aussi transmission de valeurs comme le respect des autres (de l'adversaire, de l'arbitre), la solidarité et le partage. En plus d'être des techniciens, les entraîneurs sont aussi des pédagogues, des confidents parfois, toujours à l'écoute de leurs protégés. Ils jouent un rôle éducatif complémentaire aux parents et aux professeurs, notamment chez les plus jeunes. « Devenir entraîneur

suppose d'accepter des responsabilités. Tout le monde ne peut pas encadrer des enfants ou des adolescents du jour au lendemain ! On ne s'improvise pas entraîneur, même quand on est sportif de haut niveau », explique Julien Fernandes, de l'ESSM athlétisme. « Entraîner est avant tout une vocation. Il ne s'agit pas seulement d'être passionné par son sport », témoigne de son côté Allan Garrido, 16 ans, "apprenti entraîneur" à l'ESSM basket. À l'école comme à l'entraînement, les sportifs évoluent dans un cadre défini par l'association et dont la mise en œuvre incombe aux éducateurs. « Notre rôle est d'accompagner nos filles dans l'apprentissage des différents mouvements de notre sport. Nous veillons à la sécurité et au respect des consignes qui sont recensées dans un document interne, "Les 20 commandements d'une gymnaste" », explique Marina Yalos de l'ESSM gym.

Peu importe la discipline, sport collectif ou individuel, la formation est l'axe principal de toutes les structures associatives. Les entraîneurs – et aussi l'ensemble des dirigeants – occupent un rôle de pilier au sein des clubs. Saison après saison, des vocations naissent et les passages de flambeau s'organisent, assurant ainsi la pérennité des associations sportives ♦ EM



■ JULIEN FERNANDES, 26 ANS, ESSM ATHLÉTISME

« Cela fait déjà dix ans que je suis entraîneur. J'ai commencé à l'âge de 16 ans lorsque le nouveau bureau du club s'est formé. On m'a demandé de donner un coup de main et j'ai accepté. Au départ, je ne savais pas trop à quoi m'attendre alors j'ai commencé à expliquer simplement ce que je savais faire. J'ai repensé à mes propres séances d'entraînement en les adaptant aux enfants. Bien sûr, j'ai suivi une formation avec l'accompagnement du club. Un bon entraîneur, c'est celui qui acquiert de l'expérience avec le temps. Comme un sportif, il progresse chaque année. Aujourd'hui, entraîner des enfants est devenu ma passion. En tant que responsable de l'école d'athlétisme, j'ai également la responsabilité de former d'autres jeunes qui souhaitent devenir entraîneurs. »



■ MARINA YALOS, 23 ANS, ESSM GYM

« Il n'y a pas de politique de recrutement qui incite les anciennes gymnastes du club à devenir entraîneurs car cela se fait naturellement. Personnellement, j'ai commencé la gym à 9 ans et j'ai eu envie d'entraîner à l'adolescence. J'ai d'abord suivi une formation de juge puis j'ai enchaîné sur l'animation de séance, en tant que bénévole pendant trois ans. Comme j'ai souhaité en faire mon métier, j'ai passé mon BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport), ce qui me permet aujourd'hui d'être salariée par le club. En gymnastique, entraîner nécessite de la patience mais aussi de la rigueur. Il faut également adapter les exercices en fonction de l'âge et du niveau des filles. L'objectif est de leur proposer la meilleure formation possible. »



■ ALLAN GARRIDO, 16 ANS, ESSM BASKET

« Le basket, c'est toute ma vie ! Depuis que je suis joueur, j'aime observer les séances d'entraînement des autres équipes. D'ailleurs, l'envie de transmettre mon expérience aux autres est née en regardant les entraîneurs, notamment mon propre coach Théo Salomon. Je m'inspire beaucoup de lui, c'est en quelque sorte mon modèle. Grâce à lui et aux dirigeants, j'ai pu commencer à entraîner depuis l'année dernière. Cette saison, j'ai entamé une formation qui me permettra d'obtenir un premier diplôme d'initiateur. Aujourd'hui, j'ai compris que je suis fait pour ça. Mon ambition est de poursuivre ma formation pour devenir entraîneur régional. Plus largement, c'est la formation sportive qui m'intéresse. Après mon bac, je veux faire des études pour devenir professeur de sport. »

■ AUTISME

Apprendre à grandir

L'association Autisme besoin d'apprendre Isère vient en aide aux parents dont les enfants sont porteurs d'autisme. Reconnue d'intérêt général, elle développe des méthodes éducatives comportementales, reconnues par la Haute autorité de santé, dans le centre éducatif, Le Tremplin, qu'elle a créé.



► À l'école parentale Le Tremplin, chaque enfant progresse avec son éducatrice.

Selon la classification internationale des maladies de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'autisme est un trouble neuro-développemental d'origine génétique. Il n'est plus considéré comme une affection psychologique ni comme une maladie psychiatrique. « On estime aujourd'hui que 6 à 8 000 enfants naissent chaque année en étant porteurs d'autisme et le trouble du développement de l'enfant apparaît avant

l'âge de trois ans », explique Françoise Galletti, de l'association Autisme besoin d'apprendre Isère. L'autisme se caractérise par des altérations de la communication verbale et non verbale, des comportements sociaux non appropriés, des difficultés d'apprentissage, des comportements restreints et répétitifs, et des difficultés d'acquisition de l'autonomie. Sa forme peut être plus ou moins sévère. « En cas de signes avérés, notre association fait ap-

pel à un analyste comportemental qui est chargé d'observer le comportement de l'enfant et de ses parents avec lui, afin de procéder à une évaluation dans 25 domaines référencés et de prescrire un mode éducatif personnalisé », précise-t-elle.

Le Tremplin

Pour venir en aide aux parents, l'association a ouvert en septembre 2012 une école parentale, Le Tremplin, pour

les enfants autistes. « Jusqu'à présent, les pouvoirs publics ont pris beaucoup de retard pour prendre en charge tous les enfants de manière adaptée, c'est pourquoi nous avons dû prendre le relais en créant ce centre éducatif que nous gérons nous-mêmes », constate Françoise Galletti. Au Tremplin, les psychologues et les éducateurs s'appuient sur les techniques issues de la psychologie développementale, cognitive et comportementale : analyse appliquée des comportements (ABA-Applied behavior analysis) et comportement verbal (VB-Verbal behavior). « Ces méthodes sont appliquées avec succès depuis 40 ans à l'étranger et ont été reconnues comme étant les plus efficaces par la Haute autorité de la santé en mars 2012 », se félicite-t-elle. « C'est pourquoi, pour répondre au besoin grandissant des familles et des enfants, nous souhaitons, dans le cadre du plan autisme gouvernemental 2013-2017, pouvoir développer une structure innovante en Isère, avec un financement de l'État et conforme aux recommandations de la Haute autorité de santé. » ♦ FR

Contact : association Autisme besoin d'apprendre Isère, 12 bis place de la Liberté à Saint-Martin-d'Hères. 04 76 44 65 58 aba-isere.org

ASPARUN

2015

Dimanche 15 mars, venez courir et marcher pour les enfants autistes ! Circuits de 1 à 10 kilomètres, adultes et enfants, départs échelonnés de 9 h à 11 h 40 devant le lycée du Grésivaudan de Meylan. Renseignements et inscriptions : asparunle.asso-web.com ♦

■ ESPÉRANTO

Une langue universelle

Promouvoir la paix, la fraternité et l'ouverture aux autres cultures, tel est l'objectif de la langue espéranto parlée par 6 millions de personnes dans une centaine de pays répartis sur les cinq continents.

C'est à la bibliothèque Gabriel Péri que se retrouvent chaque jeudi, en fin d'après-midi, les membres de l'association Espéranto 38. Un premier groupe de débutants se familiarise avec la langue tandis qu'un second, les progressants, ont plaisir à se retrouver pour mener des conversations dans cette langue qui veut briser pacifiquement les barrières entre les hommes. Celui qui espère... Telle est la belle traduction littérale du mot espéranto. « C'est dans l'actuelle Pologne, alors sous domination russe, à Bialystok, ville partagée entre quatre communautés linguistiques, qu'est né en 1887 l'espéranto, sous la plume du docteur Louis-Lazare Zamenhof », explique Martine Freydyer, la présidente de l'association Espéranto 38. Dans un monde converti au tout anglais,

instrument de domination économique, politique et culturelle, l'espéranto veut au contraire promouvoir la paix et la fraternité entre les peuples.

Facile à apprendre

Alors que 1 500 heures sont nécessaires à l'apprentissage de l'anglais pour atteindre le niveau baccalauréat, seules 150 heures le sont pour atteindre un tel niveau en espéranto. Véritable langue ludique, les règles de conjugaison et construction des mots permettent rapidement de faire des phrases et d'avoir des échanges. Beaucoup plus simple à apprendre, elle pourrait être ainsi apprise partout dans le monde, notamment dans les pays pauvres où les budgets manquent. À ce jour, l'Unesco et le Conseil de l'Europe l'ont reconnue officiellement

alors que l'Éducation nationale, ici, en France, ne l'a pas encore admis en tant qu'option au baccalauréat. Il n'est pas trop tard ! ♦ FR

Contact : Sylvie Julian, Espéranto 38.

Les cours pour débutants ont lieu chaque jeudi, de 17 h à 18 h 30, à la bibliothèque Gabriel Péri, 16 rue Pierre Brossolette. 07 70 61 87 12. esperanto-france.org



► Avant d'entamer une discussion en espéranto, la langue universelle.

■ GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

La citoyenneté au cœur de la cité



La Gestion urbaine et sociale de proximité intervient au cœur des quartiers pour favoriser le bien vivre ensemble entre habitants. En associant ces derniers à la gestion de la ville, elle mise sur la contribution citoyenne pour améliorer la vie quotidienne.

« **L'**égalité de traitement des quartiers [...] constitue un aspect essentiel de la lutte contre l'impression d'abandon et de relégation que peuvent connaître les familles dans certains quartiers », affirmait le Comité interministériel des villes (CIV) du 30 juin 1998. La politique de la ville ayant par ailleurs constaté depuis quelques années les conséquences d'un déficit d'interventions de gestion liées à des processus de démolition, de réhabilitation ou de construction, elle a créé le volet gestion urbaine de proximité dans les contrats de ville, formalisant ainsi les engagements respectifs de l'État, des villes et des bailleurs pour parer les effets exacerbés par la crise d'un urbanisme "déshumanisant", mais aussi pour repenser avec plus de cohérence les modalités d'intervention dans les quartiers de grands ensembles. La Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) est un engagement partagé entre ceux qui vivent la ville et ceux qui ont la responsabilité de sa gestion. Elle comprend l'ensemble des actions visant à maintenir et à améliorer la présence de proximité de l'action publique et à contribuer au bon fonctionnement d'un quartier autour du patrimoine et des espaces communs, à travers la propreté, la maintenance, la sécurité et le lien social.

À Saint-Martin-d'Hères, la GUSP compte quatre secteurs répartis dans la commune, gérés par cinq agents qui dépendent du service politique de la ville. Leurs actions se répartissent entre l'aspect technique, qui consiste à régler les dysfonctionnements au niveau du logement et de l'habitat, et la participation citoyenne, avec l'organisation d'activités et d'événements pour les jeunes, actifs et retraités. Si les agents de la GUSP tiennent des permanences hebdomadaires, l'essentiel de leur travail se situe au cœur des quartiers, dans les rues, en porte à porte, à la rencontre des habitants. Pour ces derniers, c'est une véritable bouffée d'oxygène qui contribue à

nouer des liens avec d'autres personnes, à lutter contre l'isolement, le repli sur soi, les problématiques personnelles ou de voisinage. Les animations inter-quartiers (fête des jardins, illuminations de Noël...), les ateliers avec les Ineffables et la MJC Pont-du-Sonnant donnent aussi l'occasion aux habitants de sortir de chez eux et de rencontrer d'autres personnes. Cela permet d'apporter un supplément d'âme et un sentiment de vivre ensemble. « On travaille au cœur de la société, une société qui évolue », reconnaissent au diapason les agents de la GUSP. « On apporte des solutions à des problèmes de la vie quotidienne, une écoute, un soutien. » ♦ EC



■ CHANTIERS

Remettre le pied à l'étrier

Crés en 1994 et destinés aux jeunes, adultes ainsi qu'aux retraités, les chantiers GUSP permettent à des Martinérois de réaliser de petits jobs moyennant une rétribution financière. Outre l'aspect pécunier, ils sont l'occasion de nouer de belles relations entre habitants.

Débroussailler des jardins, évacuer des objets encombrants, nettoyer des caves... Les chantiers de la GUSP permettent à des habitants (90 % de jeunes, à partir de 16 ans, parfois en difficulté d'insertion professionnelle ou en décrochage scolaire) de renouer avec le travail lors d'une période de chômage ou de faire leurs premiers pas dans la vie active, à raison de quelques heures ou de demi-journées. Les chantiers sont aussi ouverts aux retraités qui peuvent arrondir leur fin de mois. Si la rémunération est un aspect important pour les participants (20 euros brut de l'heure), ces chantiers apportent bien plus. Par le biais de ces travaux, commandités par la mairie



ou par les bailleurs, les participants découvrent les notions de travail et d'effort et établissent un lien social avec les habitants de leur quartier. Parfois, les jeunes nouent une belle

relation de confiance avec des personnes âgées qui changent ainsi leur regard. « C'est un levier, un travail sur la durée », explique Dominique Gardeur, agent de la GUSP. « Nous

les orientons ensuite vers la Mission locale ou Pôle Emploi ». Mahdi Bendriouch, 58 ans, ancien chef de chantier, a enchaîné les missions en 2014. Aujourd'hui, il a un contrat de deux mois à la ville en tant que manutentionnaire. « C'est un plus pour mon CV, une nouvelle expérience », dit-il. Pour Alexandre Ruiz, 22 ans, actuellement en recherche d'emploi après avoir travaillé dans de nombreux domaines (restauration, électricité, peinture...), l'aspect financier est essentiel, mais pas seulement. « Lors de chantiers, on apprend le respect avec ses collègues. » Une chose est sûre : cette expérience est un véritable coup de pouce pour le CV à l'égard de leurs futurs employeurs ♦ EC

Permanences GUSP

- Secteur Sud Renaudie
04 76 62 33 38
Du lundi au samedi
- Secteur Henri Wallon
- Tour Verlaine
04 76 14 01 28
Mardi : 17 h-18 h
Mercredi : 14 h-15 h 30
- Secteur Elsa Triolet
Mardi : 16 h-17 h
- Secteur Brun
(rue de la Halle)
Jeudi : 16 h-17 h ♦

■ FABRICE BUISSON



Apiculteur paysan

Ancien pompier professionnel, Fabrice Buisson a changé de vie du jour au lendemain pour se consacrer à l'une de ses passions : l'apiculture. Avec ce nouveau départ, l'enfant de Saint-Martin-d'Hères a retrouvé un équilibre dans son quotidien.

L'homme est authentique, souriant, généreux. À 48 ans, Fabrice Buisson dégage une sagesse certaine. En avril 2013, après 27 ans de carrière comme pompier professionnel, il décide de donner un nouveau tournant à sa vie. Celui qui a commencé comme sapeur et qui est de-

venu lieutenant se met en disponibilité, quittant ainsi la caserne de Saint-Martin-d'Hères. « Avec le temps, j'ai pris conscience de certaines choses. On vit dans un monde où tout s'accélère... J'ai compris que je n'arrivais plus à suivre alors j'ai tout arrêté. Ou plutôt j'ai tourné une page pour entamer une nouvelle aventure. » Apiculteur amateur depuis une quinzaine d'années, Fabrice Buisson s'oriente naturellement dans cette voie. « Un voisin et ami de la famille, Gérard, m'a initié à l'apiculture. J'ai tout de suite accroché. Le monde des abeilles est tellement fascinant. Je suis à chaque fois émerveillé d'observer leur travail. » Avec enthousiasme, il crée sa propre structure, pleinement conscient des difficultés qui l'attendent. « J'ai souhaité créer une apiculture à mon

image, proche de la nature. Si j'ai pris cette décision, c'est aussi parce que je voulais changer mon mode de vie, mon mode de consommation aussi. J'aime me dire qu'il faut prendre son temps pour réfléchir, pour créer, pour manger. Je suis sensible aux différentes saisons, un peu comme les abeilles... »

Martinérois depuis cinq générations, fils et petits-fils d'agriculteurs éleveurs et maraîchers, Fabrice Buisson dispose d'un cheptel de 56 ruches, principalement installées sur la colline du Murier, quelques-unes demeurant dans son jardin. « J'ai commencé simplement avec deux essaims que j'ai multipliés. Mes abeilles sont locales, adaptées à leur milieu et donc beaucoup plus résistantes. » L'apiculteur "paysan" comme il aime se définir, produit ainsi environ 500 kg de miel par an. « C'est une petite production locale. Je joue plutôt sur la qualité en m'inspirant des méthodes ancestrales. » Labellisé bio mention "Nature et Progrès", le Martinérois ne pratique pas la transhumance (action de déplacer les ruches d'une région à l'autre au fil des saisons et des floraisons nldr). Il compose ainsi un miel toutes fleurs (acacias, châtaigniers, fleurs de prairie) avec une dominante de tilleul, propre à l'environnement du Murier. Outre le miel, il propose également du pollen, de la propolis, des bougies de cire ou encore du vinaigre de miel. Depuis l'an dernier, il anime aussi des formations autour de l'apiculture. De nouveau épanoui dans sa vie de tous les jours, l'apiculteur reste pragmatique. « Est-ce que je peux vivre aujourd'hui en autonomie ? La réponse est non. Mais je sens que je suis sur la bonne voie, c'est encourageant. D'ailleurs, j'ai plein de nouvelles idées qui me viennent à l'esprit ! » La plus récente ? La construction de paniers en osier grâce à des bouts de bois ramassés au Murier... Un art de vivre ! ♦ EM

www.vivalabeille.com

■ RIDHA GUEDOUAR



Un homme de terrain

Élu président de l'ASM Foot pour deux ans en novembre dernier, Ridha Guedouar baigne dans son élément : vivre sa passion pour le ballon rond en étant au service des autres !

Membre du bureau directeur et vice-président de l'ASM depuis la fusion du FC Martinérois et de l'ESSM Foot, Ridha Guedouar a pris ses fonctions confiant et serein : « C'est une importante responsabilité, mais je suis bien entouré et le club a su rester très convivial malgré ses 533 licenciés. »

Sa rencontre avec le foot remonte à sa jeunesse passée à Mahares, ville de Tunisie située au sud de Sfax, dans laquelle il est né et a grandi. Il évolue au sein de l'AS Mahares et pointera même en 2^e division, « dans un pays qui en comptait 3 », tient-il à tempérer. Quand il arrive en France, en 1980, il a 22 ans et un CAP de serrurier en poche. « Je suis venu rejoindre ma sœur, ici, à Saint-Martin-d'Hères ». Le jeune homme renoue avec le foot, prend une licence à Nord Cap, mais ne se présentera finalement que très peu aux entraînements, le travail étant sa priorité. Il enchaînera les emplois

dans le bâtiment à Paris, en Haute-Savoie, pour à chaque fois revenir à Saint-Martin-d'Hères, « mon berceau ». Plaquiste depuis une dizaine d'années, il est aussi engagé dans le football martinérois depuis près d'une décennie. « Mes neveux jouaient au FC martinérois, je venais voir les matches. J'allais au stade le samedi, le dimanche. Plus tard, mes deux fils ont eux aussi rejoint le club et j'ai continué à occuper le bord des terrains ». Après deux, trois années passées ainsi et après avoir gagné le gentil surnom de "Tonton", on lui a proposé de s'impliquer. Il a accepté. « C'est l'amour du foot et aussi la dynamique du club qui m'ont fait m'engager. C'est une vraie passion ! On est sur le terrain, il y a toujours quelque chose de nouveau et les jeunes à encadrer. »

De ses années scout, il a gardé ce besoin « d'être actif, de faire et d'être au service des petits et des jeunes du club. » Tous le lui rendent en faisant preuve d'un respect qui, confie-t-il, « fait chaud au cœur ». Cerise sur le gâteau ? Sa passion du foot qu'il a transmise à ses deux fils s'est emparée de l'une de ses quatre filles qui vient d'endosser le brassard de capitaine de la toute nouvelle équipe féminine de l'ASM ! ♦ NP

■ JULIE THOMASSET



L'art du métissage

Styliste, Julie Thomasset a plus d'une corde à son arc. Comédienne, chanteuse, danseuse, elle écrit aussi des contes. Et parraine l'association Onobiono-I.

Dans son show-room situé au rez-de-chaussée de sa maison, sacs, bijoux, accessoires et vêtements cohabitent dans un subtil mélange d'influences venues des cinq continents. Vêtements, tissus et matières sont recyclés, customisés pour créer des pièces uniques. À l'heure du développement durable, Julie Thomasset est une adepte du recyclage. Dans son Cameroun natal, Julie voue dès son plus jeune âge une passion pour la mode. « Je transformais tout ce que je touchais. » Son père, grand commerçant de tissus, lui offre une machine à coudre, certainement le plus beau cadeau de sa vie. Arrivée en France à l'âge de 21 ans, elle travaille dans un salon de coiffure tout en suivant des cours de soir de stylisme à Grenoble. Puis part vivre à l'étranger avec son mari, à la découverte de pays dont les cultures irrigueront son style. De fil en aiguille, elle prend confiance en elle. En 2011, elle

créé son auto-entreprise. Fervente admiratrice de Joséphine Baker, Léopold Sedar Senghor, Martin Luther King et Nelson Mandela, il s'agit pour elle de « faire de sa différence une force ». Le métissage, les traditions de son Cameroun natal, elle les exprime aussi sur scène, par le chant, la danse et le conte et par le biais de l'association Onobiono-I, qu'elle a créée. Son but : promouvoir la culture africaine et le métissage culturel, mais aussi lutter contre la drepanocytose, maladie génétique du sang très fréquente en Afrique et dans les Dom-Tom, provoquant notamment une anémie et une prédisposition à des maladies infectieuses graves. Les fonds récoltés lors de spectacles et événements sont reversés au Cameroun. L'espoir fait vivre, et Julie est une battante, de celles qui ne se laissent pas terrasser par les aléas de la vie. En 2008, alors qu'elle connaît une période de sa vie très éprouvante, la création lui donne la force de surmonter les épreuves. « Ce qui ne me fait pas mourir me rend plus fort*. » ♦ EC

*Friedrich Nietzsche
icreamixed.e-monsite.com

onobiono-i.asso-web.com



**AMÉNAGEMENT
D'ESPACES URBAINS
PAYSAGERS**

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ
1, rue Georges Pérec
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES
TÉL : 04 76 51 68 90 - Fax : 04 76 63 10 95



**TERRASSEMENT
RESEAUX
VOIRIE**

Génie civil
Canalisateur de France




**1, rue Marcel-Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 89 63 54 • Fax 04 76 89 60 75
trv-tp@orange.fr**

G.P.S. SÉCURITÉ

PROTECTION DES BIENS
GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE
RONDES ET INTERVENTIONS

SARL GPSS - Agence SMH-GRENOBLE
8, rue de Mayencin
38400 ST MARTIN D'HÈRES

Tél. / Fax 07 53 58 96 76

E-mail : gpss@orange.fr

centre
médical
rocheplaine

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplaine** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplaine.org

■ Urgences

Samu : 15
Centre de secours : 18
Police secours : 17
Police nationale (Hôtel de Grenoble) : 04 76 60 40 40
SOS Médecins : 04 38 701 701
Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF)

■ Pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au 39 15 ♦

■ Maison communale

111 avenue Ambroise Croizat

Les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

L'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 17 h 30 (tél. 04 76 60 73 73).

Permanences état civil le samedi matin de 9 h à 12 h. Service fermé le lundi matin ♦

■ Déchetterie

74 avenue Jean Jaurès

Afin de se débarrasser des objets encombrants, déchets végétaux... les particuliers peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie aux horaires suivants :

- du lundi au jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30*

- vendredi et samedi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h*

*Pour les gros volumes de déchets à déposer, se présenter un quart d'heure avant la fermeture ♦

■ Bureaux de poste

Avenue du 8 Mai 1945 : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h.

Samedi de 9 h à 12 h.

Place de la République : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Samedi de 9 h à 12 h.

Domaine universitaire (avenue centrale) : du lundi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 45. Fermé le samedi.

Renseignement : 36 31 ♦

■ Trésor public

6 rue Docteur Fayollat (zac Centre).

Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Le vendredi de 8 h à 15 h. Tél. 04 76 42 92 00 ♦

■ Collecte des ordures ménagères

- Zones industrielles et zones d'activités : collecte des **bacs gris** le mardi ;

bacs bleus (papiers, cartons) le jeudi.

- Habitat collectif et habitat desservi par logettes ou silos : **poubelles grises** les lundis, mercredis et vendredis ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) et le jeudi (secteur nord et Murier).

- Habitat individuel : **poubelles grises** le mercredi ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) ou le jeudi (secteur nord et Murier) ♦

CCAS

111 avenue Ambroise Croizat Tél. 04 76 60 74 12

Permanences

Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour les personnes âgées et handicapées : le service accueille sur rendez-vous le public les lundis de 13 h 30 à 17 h ; le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences hebdomadaires d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées assurées par un travailleur social de l'APAJH, tous les lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40

Agent de la sécurité sociale : le mercredi de 8 h 30 à 11 h au CCAS et de 14 h 30 à 16 h à la maison de quartier Louis Aragon.

Violences conjugales : des permanences sont organisées les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 14 h à 16 h, au Centre de planification et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France ♦

Centre de soins infirmiers

Le centre de soins infirmiers du CCAS a pour mission d'assurer des soins infirmiers à toute la population de Saint-Martin-d'Hères, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.

Deux possibilités :

- à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h à 20 h 30 ;

- à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne, rez-de-chaussée du foyer-logement Pierre Sémard, de 11 h 15 à 11 h 45, du lundi au vendredi. Sur rendez-vous le samedi et dimanche. Tél. 04 56 58 91 11 ♦

Recrutements

Emploi été 2015

La ville propose des emplois d'été aux jeunes Martinérois en recherche d'activité salariée durant leurs vacances (juin à fin août). Les missions seront les suivantes. Pour le centre de loisirs du Murier : des agents de service (restauration et entretien) et un gardien du centre, uniquement le week-end (travaux de maintenance). Pour la piscine municipale : des agents de vestiaires et des agents d'entretien des plages. Les postulants devront obligatoirement avoir 18 ans révolus pour être recrutés.

Deux possibilités pour déposer sa candidature :

- soit par courrier, adressé à Monsieur le Maire, direction des ressources humaines, 111 avenue Ambroise Croizat.

- soit en retirant un imprimé de candidature à la direction des ressources humaines, 34 avenue Benoît Frachon, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h et le mercredi toute la journée.

Le délai de dépôt des candidatures étant fixé impérativement au 30 mars 2015, il est recommandé de postuler rapidement. Toutes les candidatures seront étudiées après cette date. Les candidats n'ayant jamais travaillé dans les services municipaux pendant l'été seront examinés en priorité.

Travailler dans l'animation

Par ailleurs, les personnes titulaires du Bafa ou en cours de formation, intéressées par l'encadrement et l'animation des enfants et des adolescents pendant la période estivale, devront adresser une lettre de motivation à Monsieur le Maire, accompagnée d'un CV, avant le 30 mars 2015.

Recensement de la population

Jusqu'au 21 février

Se faire recenser est un geste civique. Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de chaque commune.

Pas besoin de vous déplacer

Lancée le 15 janvier, la campagne de recensement se poursuit jusqu'au 21 février. Durant cette période, les personnes recensées recevront la visite d'un agent recenseur recruté par la mairie qui se présentera chez vous, muni de sa carte officielle qu'il doit vous présenter.

Internet ou questionnaires papier

L'agent recenseur vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires, ils ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données.

Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr

Prévention des risques sanitaires

Chenilles Processionnaires

Les chenilles processionnaires présentent un risque pour la santé et sont considérées comme dangereuses. C'est en raison de leurs poils urticants, très allergènes, qui par leur contact, peuvent entraîner des démangeaisons, des troubles oculaires et/ou des accidents respiratoires.

Le processus

Dès fin mars, au terme de leur développement, les chenilles quittent leurs nids et se déplacent en procession (file indienne).

Comment y remédier ?

- avant fin septembre : en procédant à un traitement préventif à la formation des cocons ;

- au plus tard fin février : en procédant à la suppression mécanique des cocons ou en installant sur le tronc des arbres concernés un éco-piège.

Qui est concerné ?

Propriétaires et locataires, syndicats de copropriétés possédant des terrains accueillant des pins infestés.

Attention ! En raison de manifestations cliniques importantes, des mesures de police de nature à préserver la santé publique et la protection des végétaux ont été prises par la commune de Saint-Martin-d'Hères (arrêté municipal n° 2014-645 du 3 décembre 2014).

Pour toute information, contacter le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) au 04 76 60 74 62.

Internet

Déploiement du très haut débit

L'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) a défini une cartographie nationale des zones haute densité ou moins denses. Saint-Martin-d'Hères est passé en 2014 en zone moins dense (ZMD) avec deux secteurs :

- haute densité pour le quartier compris entre l'avenue Gabriel Péri et la rue du Serment de Buchenwald ;

- basse densité pour le reste de la commune.

Sur le premier secteur, haute densité, Orange va installer sur le domaine public 19 armoires constituant des points de mutualisation des réseaux de fibre optique. Le point de mutualisation est le point de départ où les différents opérateurs interviennent.

Du fait de ce déploiement horizontal du réseau fibré, les habitants de ce quartier pourront avoir accès au service de très haut débit (FTTH : Fibre to the home) en choisissant pour chaque copropriété, un opérateur privé qui mettra en place des fibres à l'intérieur de la copropriété.

Séjour VACPAD

Vacances personnes âgées dépendantes

Le CCAS organise un nouveau séjour de vacances destiné aux personnes âgées isolées et qui ne peuvent pas partir seules. En mai prochain, un groupe de 14 personnes âgées accompagné par des professionnels de la commune partira à la Grande Motte (Hérault). Ce sera l'occasion de changer d'air et d'apprécier cette parenthèse de détente loin des soucis de santé, de l'isolement et de la fragilisation qui s'installe petit à petit quand on avance en âge. Entre balade à la mer, les pieds dans l'eau, et visites de différents sites, le groupe pourra profiter de la région languedocienne. De plus, ce séjour est souvent l'occasion pour les proches qui ont un rôle d'aide au quotidien de faire une pause dans l'accompagnement et de souffler un peu. Pris en charge dans des véhicules adaptés, les vacanciers séjournent dans un hébergement accessible, en pension complète, et profitent de cette escapade pour vivre des moments inoubliables en toute sécurité.

Départ du 18 au 23 mai 2015. Pré-inscription tout au long du mois de février auprès du SDVS au 04 56 58 91 40. Nombre de places limité. Tarif en fonction des ressources.

Paniers solidaires

Participation du CCAS

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville aide financièrement les habitants et les familles à s'approvisionner en fruits et légumes de qualité directement auprès de paysans locaux par l'intermédiaire des associations Respeterre et L'équitable. Cette initiative des paniers solidaires existe à Saint-Martin-d'Hères depuis juin 2013 au sud (maison de quartier Romain Rolland) et depuis janvier 2014 au nord (maison de quartier Fernand Texier). Le but est de faciliter l'accès à ces produits à l'aide d'un prix de vente calculé sur la base du quotient familial qui prend en compte la composition du foyer et les revenus du ménage.

Pour vous inscrire, faire calculer votre quotient familial et connaître la participation financière du CCAS, rendez-vous à l'accueil de la maison de quartier Fernand Texier, 163 avenue Ambroise Croizat (04 76 60 90 24) et à l'accueil de la maison de quartier Romain Rolland, 5 avenue Romain Rolland (04 76 24 84 00).

E.LECLERC

SAINT-MARTIN-D'HERES



TOUS LES MARDIS

POUR TOUT ACHAT EN MAGASIN
RECEVEZ



de 25 à 49,99 €
D'ACHAT



à partir de 50 €
D'ACHAT

OFFRE NON CUMULABLE

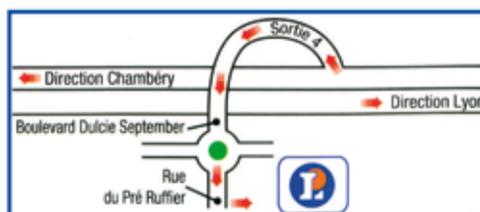
Exemple : pour 100 € d'achat, vous recevez 5 €



**OFFRE RÉSERVÉE AUX PORTEURS
DE LA CARTE DE FIDÉLITÉ GRATUITE**

(1) Ticket E.LECLERC : voir règlement en magasin

E.LECLERC
SAINT-MARTIN-D'HERES Rocade Sud - Sortie 4
rue du Pré Ruffier



OUVERTURE NON-STOP

du lundi au samedi,
de 8 h 30 à 20 h
Distributeur automatique
de billets à votre service
dans la galerie marchande.